

UNIVERSITÉ
DE
SHERBROOKE

FACULTÉ
DES
SCIENCES
DE
L'ÉDUCATION
70/71

**Pour tous renseignements,
s'adresser au:
BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
CITÉ UNIVERSITAIRE
SHERBROOKE, P. Q.**

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DE LA FACULTÉ	5
PRÉSENTATION	
HISTORIQUE ET ORIENTATION	7
PRÉSENCE AUPRÈS DU MILIEU	8
PERSONNEL	
DIRECTION DE LA FACULTÉ	9
CORPS PROFESSORAL	10
RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES	
SECTION 1: RÈGLEMENTS TOUCHANT TOUTE FACULTÉ ENGAGÉE DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS	13
SECTION 2: RÈGLEMENTS PROPRES À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	19
DÉPARTEMENT DE PÉDAGOGIE	
BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
(Option: Information scolaire et professionnelle)	29
CONDITIONS D'ADMISSION	29
DURÉE DES ÉTUDES ET ÉQUIVALENCES	29
PROGRAMME	30
BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
(Option: Orthopédagogie)	31
CONDITIONS D'ADMISSION	32
DURÉE DES ÉTUDES ET ÉQUIVALENCES	32
PROGRAMME	33
MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
(Option: Pédagogie)	34
CONDITIONS D'ADMISSION	34
PROGRAMME	35
DURÉE DES ÉTUDES	35
MÉMOIRE	36
RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES	36
MAÎTRISE EN ÉDUCATION	
(Option: Administration scolaire)	36
CONDITIONS D'ADMISSION	37
PROGRAMME	37

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
(Option: Éducation physique) -----	39
CONDITIONS D'ADMISSION -----	39
PROGRAMME -----	39

DÉPARTEMENT DE PSYCHO-ÉDUCATION

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
(Option: Psycho-éducation) -----	43
BUT -----	43
COURS DE 3 ANS -----	43
COURS DE 2 ANS -----	45
STAGES -----	46
ENTRETIEN PSYCHOLOGIQUE -----	48
MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
(Option: Psycho-éducation) -----	49
LA FORMATION DES MAÎTRES -----	51
DESCRIPTION DES COURS -----	53

CALENDRIER DE LA FACULTÉ 1970-1971

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1970

Début des cours.

LUNDI 12 OCTOBRE 1970

Jour d'Action de grâces. Congé universitaire.

MARDI 8 DÉCEMBRE 1970

Fin des cours de la session septembre-décembre.

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1970

Début des examens.

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1970

Dernier jour d'examens.

Début du congé de Noël.

LUNDI 4 JANVIER 1971

Reprise des cours.

LUNDI 1^{er} MARS 1971

Dernier jour de réception des demandes d'admission à temps complet pour l'année universitaire 1971-72.

JEUDI 8 AVRIL 1971

Fin des cours de la session janvier-avril.

Début du congé de Pâques, après les cours.

MARDI 13 AVRIL 1971

Début des examens.

JEUDI 15 AVRIL 1971

Dernier jour de la remise au secrétariat de la Faculté des demandes de renouvellement d'admission à temps complet pour l'année universitaire 1971-72.

SAMEDI 24 AVRIL 1971

Fin de la session janvier-avril.

PRÉSENTATION

HISTORIQUE ET ORIENTATION

La Faculté des sciences de l'éducation constitue en quelque sorte une preuve vivante de l'intérêt qu'a toujours porté l'Université de Sherbrooke aux questions pédagogiques et à la formation des enseignants. Dès sa fondation en 1954, l'Université organisait des sessions d'été de perfectionnement des maîtres. En 1957, elle confiait à M. Pierre-H. Ruel la direction de l'Institut de pédagogie qui deviendrait, sous sa direction, la Faculté de pédagogie (juin 1961), puis la Faculté des sciences de l'éducation (juillet 1962).

Durant toute sa courte histoire, la Faculté a concrétisé dans ses programmes cette double finalité: pousser l'étude en profondeur des questions pédagogiques, fournir au milieu des professionnels capables de s'associer à l'activité des établissements d'éducation. Cette conscience du milieu a donné origine aux grades qu'ont dispensés ou que dispensent encore les Sciences de l'éducation: C.A.P.E.S., licences d'enseignement au pré-scolaire, à l'élémentaire et au secondaire, baccalauréats et/ou licences en enseignement technique, en éducation physique, en psychologie scolaire, en information scolaire et professionnelle, en éducation de l'enfance inadaptée, en supervision et en administration scolaire, etc.

La formation des enseignants et des cadres scolaires a retenu une très forte proportion des travaux de la Faculté depuis sa fondation, mais cette orientation a commencé à se modifier profondément depuis la création de la Commission et de la Direction générale de la formation des maîtres qui coordonnent désormais l'action de toutes les facultés engagées dans la préparation de tout grade d'enseignement conféré par l'Université. La Faculté demeure profondément engagée dans les travaux de ces organismes qui ont été institués à la suite d'études où elle a joué un rôle de tout premier plan; elle se sent plus disponible, par contre, aux tâches que suscite l'expansion des services scolaires qui requièrent d'autres compétences que celles de l'enseignant.

Comme premiers jalons de ce nouveau développement, il faut signaler la création récente de la maîtrise ès sciences de l'éducation qui accueillera tout prochainement des détenteurs de baccalauréats spécialisés en orthopédagogie et en information scolaire et professionnelle. Il est de même à prévoir que cette maîtrise prolongera tout prochainement les programmes actuels de la Faculté en éducation physique et en psycho-éducation. Par ailleurs, la maîtrise en éducation (Administration scolaire), établie en septembre 1969, constitue une sorte de prototype de maîtrises professionnelles dont la diversification des services scolaires entraînera vraisemblablement bientôt la mise en place.

PRÉSENCE AUPRÈS DU MILIEU

Dès ses premières années, la Faculté s'est préoccupée de répondre aux besoins du milieu et elle a institué les grades que réclamaient les enseignants, les inspecteurs d'écoles, les maîtres de l'enseignement technique, les services d'orientation, les institutions vouées à l'éducation de l'enfance inadaptée. Cette orientation fondamentale ne peut manquer de s'intensifier avec l'ouverture de plus en plus large de l'Université tout entière sur le monde extérieur.

Avec la Corporation des enseignants du Québec et l'Association catholique des enseignants de l'Estrie, la Faculté a déjà établi des relations suivies et fructueuses. Le Comité d'orientation qu'elle s'était donné (enseignants, commissaires, institutions de niveau collégial, services gouvernementaux) a été absorbé par la Commission de la formation des maîtres, mais il est à prévoir que lui succédera un organisme similaire, adapté aux aspirations et aux besoins de la "nouvelle" Faculté. Par sa présence dans les écoles où les futurs enseignants feront leurs stages, dans les services psycho-pédagogiques des Commissions scolaires et dans les organismes consultatifs du Ministère de l'éducation, la Faculté entend apporter au milieu les conclusions de ses travaux, mais aussi lui demander comment donner à son action le réalisme le plus efficace.

PERSONNEL

DIRECTION DE LA FACULTÉ

DOYEN

JOLY, Richard, B.A., L.Ph., M.A., B.Th., Prof. Dipl. Voc. Ed. Couns.

VICE-DOYEN

STRINGER, Guy, B.A., B.Péd., Br. "A", L. Péd., Ph.D. (Ed.)

SECRÉTAIRE

REID, André, B.Péd., Br. "A", L.Péd., M.Ed. (Adm. scol.)

CONSEILLERS

BISSONNETTE, Rémi, B.A., B.Ed.Phys., M.Sc. (Ed. Phys.)

BOUDREAU, Guy, étudiant

BOURQUE, Pierrette, étudiante

CLEMENT, Maurice, Br. Sup., B.A., B. Péd.

GRATTON, Claude, étudiant

MOREL, Luc, étudiant

RHEAULT, Michel, B.A., M.A. (Ps.)

ROY, Roch, B.Ph., B.A. (Ed. Phys.), M. Ed. Phys., Ph.D.

RUEL, Pierre-H., B.A., B. Péd., B.Ps., L. Péd., L.Ps.

TRUDEL, Johanne, étudiante

TURCOTTE, Sylva, étudiant

CORPS PROFESSORAL

DÉPARTEMENTS DE PÉDAGOGIE ET DE DIDACTIQUE

STRINGER, Guy, B.A., B.Péd., Br. "A", L.Péd., Ph.D. (Ed.), directeur
DUPONT, Pierrette, B.Péd., Br. "A", Cert. Inf. Scol., M. Inf. Scol.
FORTIER, Rita, Sr (F.C.S.C.J.), Br. "A", B.Péd., M.Ed.
HIVON, René, B.A., B.Sc.Ed., B.Péd., Cert. Inf. Scol., L. Adm. Scol.,
Cert. Péd. Exp., Ph.D.
JOLY, Richard, B.A., L.Ph., M.A., B.Th., Prof. Dipl. Voc. Ed. Couns.
LEFEBVRE, André, Br. "A", B. Péd., L. Ps. Sc.
LEFEBVRE, René, B.A., B.Péd., Br. "A", L.Péd.
LESSARD, Claude, B.A., B.Sc. Soc., M.A.
MARTEL, Jean, B.A., B.Th., L.Sc.Péd.
POULIN, Gérard, B.A., B.Péd., Br. "A", M. Sc.Ed. (Ps. Péd.)
REID, André, B.Péd., Br. "A", L.Péd., M.Ed. (Adm. scol.)
ROBIDAS, Guy, B.A., B.Péd., Br. "A", L.Péd., Cert. Ps.
RUEL, Pierre-H., B.A., B.Péd., B.Ps., L.Péd., L.Ps.

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

ROY, Roch, B.Ph., B.A. (Ed. Phys.), M. Ed. Phys., Ph.D., directeur
BISSONNETTE, Rémi, B.A., B.Ed.Phys., M.Sc. (Ed. Phys.)
COTE, Paulette, B.Sc. (Ed. Phys.)
DUPIN, Michèle, C.A.P.E.P.S.
GAUVREAU, Jean-Pierre, B.A., B.Péd. (Ed. Phys.)
JANSON, Rolland, B.A. (Ed. Phys.), L.Hyg.
LEMIEUX, Georges, B.A., B.Péd. ((Ed. Phys.), B. Ps.
NADON, Raymond, B.A. (Ed. Phys.), M.Sc. (Ed. Phys.)
QUENNEVILLE, Gilles, B.Sc.Ed. (Ed. Phys.)

ROYER, Donald, B.A., B.Péd., (Ed. Phys.)

VANDEN ABEELE, Jacques, L. Ed. Phys.

**DÉPARTEMENT DE
PSYCHO-ÉDUCATION**

RHEAULT, Michel, B.A., M.A. (Ps.), directeur.

CHARLEBOIS, Roger, B.A., B.Péd., L.Ps.Scol.

CLEMENT, Maurice, Br. Sup., B.A., B.Péd.

MARCOUX, Armand, Cert. Ps. Péd.

PAULHUS, Euchariste, ptre, B.A., Dipl. Ens. Déf. Mentaux, D.Péd.

TRABER, Jean, Dipl. Péd. Curat.

**PROFESSEURS
AUX ÉTUDES**

BEDARD, Marcel, B.A., B.Sc.A., C.A.P.E.S.

SALVAIL, Jean, B.A., B.Sc., M.Sc. (Ed. Phys.)

THIFFAULT, Charles, B.A. (Ed. Phys.), M.Sc. (Ed. Phys.)

**CHARGÉS DE COURS
À TEMPS PARTIEL**

BACHELET, Bernard, L.Ph., Dipl. Ass. I.P.E.S.

BERGERON, René, Cert. Ps. Péd.

BOUVIER, Emile, B.A., M.A., B.Ph., Ph.D., L.Th.

BOUX, Jacqueline, M. Mus.

CHAREST, Lionel, Cert. Ps. Péd., Dipl. de travail et expression corporelle.

CHOUINARD, Jacques, Dipl. Ed. Phys.

CUSTEAU, Denis, B.Péd. (Ed. Phys.)

CYR, Jean-Marc, B.A., B.Sc. (Soc.), M.A. (Adm. scol.)

DESBIENS, Roger, B.Péd., Br. "A", L.Ps.Scol.

DUMAS, Guy, B.A., B.Ed., L.Péd., Dipl. Mgt., Ed. D. (Adm.)

ELIE, Marie-Thérèse, B.A., B.Péd., L.Péd., Ph.D. (Adm. scol.)

EMOND, Michel, B.A.

GAGNE, Jacques, B.A., M.A.

GOULET, Jean, B.A., B.Péd., L.Ph.

GUIZZO, Jean, C.A.P.E.P.S.
LAFONTAINE, Raymond, B.A., M.D., C.S.P.Q.
LAFRENIERE, Yves, B. Péd. (Ed. Phys.)
LAMARCHE, Yvon, B.A., B.Sc. (Ed. Phys.)
LAMONTAGNE, Albert, B.A., M.D.
LAREAU, Nicolas, Cert. Ps. Péd.
LARIVIERE, Roland, B.A., L. Péd.
LAROUCHE, Jean, B. Péd., B. Mus.
LESIEUR, Antonio, M.A. (Ed.), Ph.D. (Ed.)
MARCHESSAULT, Victor, M.D.
MEUNIER, Pierre, B.A.
MIRZA, Hyatt, L.Ps.
MITTON, Roger, LL.D., M.A.
PELLERIN, Claire, B.Ens., Dipl. des Beaux-Arts.
PERRON, Jean-Guy, Cert. Ps. Péd.
PINEAULT, Jean, B.Péd. (Ed. Phys.)
RENAUD, André, L.Ps.
RIENDEAU, Marcel, B.A.
ROBITAILLE, Serge, B.A.
SEGUIN, Serge-P, L.Sc.Péd.
SIROIS, Jacques, B.A.
TERRIEN, Bernard, B.A., M.D.
TREMBLAY, Jean-Claude,

PROFESSEUR INVITÉ

BISSONNIER, Henri, ptre, secrétaire général de la Commission médico-pédagogique et psycho-sociale du B.I.C.E.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Ces dispositions générales sont à compléter par certains règlements propres à chaque département de la Faculté. On les trouvera plus loin dans cet annuaire, au début des pages consacrées au département en cause.

SECTION I:

RÈGLEMENTS TOUCHANT TOUTE FACULTÉ ENGAGÉE DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS (1er cycle)

1 - DÉFINITIONS

1.1 Le régime pédagogique en vigueur à l'Université de Sherbrooke est celui de la promotion par cours avec moyenne cumulative.

1.2 La promotion par cours est un mécanisme de promotion par lequel l'étudiant qui a démontré des connaissances satisfaisantes dans un cours se voit accorder les crédits que comporte ce cours.

1.3 La moyenne cumulative est le mode de contrôle qui évalue d'une façon continue le rendement scolaire de l'étudiant sur l'ensemble des cours qu'il a suivis.

1.4 Un cours est constitué d'une série de leçons théoriques, de travaux pratiques ou d'exercices répartis sur une seule session et portant sur une seule matière. Le cours constitue une unité élémentaire d'enseignement et d'étude qui entre dans la composition d'un ou plusieurs programmes conduisant à un grade. Il est identifiable par un titre et un sigle.

1.5 Le crédit correspond à quarante-cinq (45) heures de travail fourni par l'étudiant et reconnu par l'Université.

1.6 Une session comporte normalement quinze (15) semaines consécutives, y compris les périodes d'examens.

1.7 Un programme est un ensemble de cours établi en vue d'une formation spécifique et conduisant à un grade décerné par l'Université. Chaque programme comporte un nombre minimum de crédits déterminé par les autorités compétentes.

1.8 Le régime de promotion par cours permet à l'étudiant de progresser à son rythme propre dans un programme. L'étudiant à temps complet doit cependant, à chaque session d'étude, s'inscrire à un minimum de douze (12) crédits; quant au maximum, il est de dix-huit (18) crédits.

2 - ÉQUIVALENCE ET EXEMPTION

2.1 Tout étudiant qui démontre qu'il connaît la matière d'un ou plusieurs cours de son programme pour les avoir suivis avec succès dans un autre établissement d'enseignement peut obtenir une reconnaissance de ces cours. Lorsque cette reconnaissance est accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée comme une équivalence (Eq); si elle n'est pas accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée par une exemption (Ex.).

2.2 Toute demande d'équivalence ou d'exemption doit s'effectuer au début d'une session, lors de la période de choix de cours et doit être appuyée par les documents officiels pertinents.

3 - COMMANDITE

3.1 Une commandite est une autorisation émise à un étudiant qui est inscrit à un programme de suivre un ou des cours

dans une autre institution. Par une telle autorisation, l'Université s'engage à reconnaître les crédits acquis par l'étudiant.

4 - PRÉALABLES

4.1 Un étudiant ne peut s'inscrire à un cours que s'il en a réussi le ou les cours requis comme préalables.

5 - CHANGEMENT DE COURS

5.1 Tout étudiant peut, à l'intérieur du premier cinquième d'un cours d'une session, soumettre une demande officielle de changement de cours qui pourra être autorisée si elle est matériellement réalisable.

6 - ABANDON DE COURS

6.1 Tout étudiant peut, entre le premier cinquième et le premier tiers du cours, soumettre une demande officielle d'abandon de cours qui sera généralement autorisée, à condition que le nombre de crédits auxquels l'étudiant reste inscrit ne devienne pas inférieur à douze (12). Cependant, si cette demande est soumise après le premier cinquième du cours, elle entraîne une mention d'abandon (Ab) au dossier scolaire de l'étudiant.

6.2 Tout étudiant qui abandonne un cours après le premier tiers du cours d'une session voit la mention E (échec) consignée à son dossier scolaire pour ce cours.

7 - DÉPART

7.1 Tout étudiant qui quitte l'Université avant la fin de la session à laquelle il est inscrit doit signifier son départ au secrétaire de la Faculté. Ce départ sera consigné comme tel dans le dossier scolaire de l'étudiant. Si le départ n'est pas signifié, chaque cours sera noté E (échec).

8 - MENTION "INCOMPLET"

8.1 Si un étudiant n'a pas rempli toutes les exigences d'un cours par suite de motifs acceptés, la note indiquée au bulletin est In, signifiant "incomplet". L'étudiant doit satisfaire à ces exigences dans le délai et selon les modalités que détermine la Faculté.

9 - NOTATION

9.1 Le rendement de l'étudiant dans chaque cours s'exprime par les catégories suivantes: excellent, très bien, bien, passable et échec.

9.2 Le code alphabétique suivant traduit l'évaluation décrite au paragraphe précédent.

A: excellent

B: très bien

C: bien

D: passable

E: échec

Aucune interpolation n'est permise (v.g. B+, C-)

10 - EXAMENS DE REPRISE

10.1 Il n'y a pas de reprise d'examens.

11 - ÉCHECS

11.1 L'étudiant qui subit un échec à un cours obligatoire une première fois doit reprendre ce cours intégralement.

11.2 L'étudiant qui subit un échec une première fois à un cours à option doit, soit reprendre ce cours, soit y substituer un autre cours à option. Cette substitution n'est cependant permise qu'une fois en cours de programme; en cas de nouvel échec, l'étudiant doit reprendre ce dernier cours ou tout autre cours imposé par la Faculté.

11.3 L'étudiant qui subit un deuxième échec à un même cours est exclu du programme d'études auquel il s'est inscrit.

11.4 L'échec subi par un étudiant dans un cours demeure à son dossier scolaire, même s'il reprend ce cours avec succès par la suite; la nouvelle cote apparaît aussi au dossier.

12 - MOYENNE CUMULATIVE

12.1 A la fin de chaque session, on évalue le rendement global de l'étudiant depuis son entrée à la Faculté en calculant sa moyenne cumulative, i.e. la moyenne par crédit de l'ensemble des résultats obtenus dans tous les cours auxquels il s'est inscrit, pondérés par le nombre de crédits attachés à chacun de ces cours.

12.2 Pour effectuer le calcul de la moyenne cumulative, on attribue aux cotes alphabétiques les valeurs numériques suivantes:

- A: 4
- B: 3
- C: 2
- D: 1
- E: 0

12.3 Les cours pour lesquels le résultat final de l'étudiant est signifié par les cotes **Ab**, **In**, **Eq** ou **Ex** ne sont pas pris en compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

12.4 Une moyenne cumulative égale à 1.80 constitue la norme minimale de succès d'un étudiant.

12.5 La moyenne cumulative se calcule globalement pour l'ensemble d'un programme monodisciplinaire ou pluridisciplinaire.

12.6 Dans le cas des étudiants à temps partiel, la moyenne cumulative se calcule une fois par an, au terme de la session d'été. Les règlements concernant la moyenne cumulative s'appliquent à eux comme aux autres; en particulier, aucun jugement n'est porté si l'étudiant n'a pas accumulé douze (12) crédits.

12.7 Un étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 1.50 n'est pas réadmis au programme auquel il s'est inscrit. Cependant, l'application de cette règle, au terme de la première session de l'étudiant, relève de l'autorité de l'Exécutif du Conseil de la Faculté.

12.8 Un étudiant dont la moyenne cumulative se situe entre 1.50 et 1.80 dispose d'une session (12 crédits ou plus) pour rétablir sa moyenne à 1.80; sans quoi, il n'est pas réadmis au programme auquel il s'est inscrit. Cependant, l'application de cette règle, au terme de la première session de l'étudiant, relève de l'autorité de l'Exécutif du Conseil de la Faculté.

12.9 L'étudiant dont la moyenne cumulative tombe entre 1.50 et 1.80 à la fin de son programme d'études est soumis à des exigences supplémentaires (examen de synthèse, cours supplémentaires, session supplémentaire). Le jugement d'un comité de faculté formé à cette fin décidera de l'obtention ou non du grade postulé.

12.10 Un étudiant ne peut pas reprendre un cours déjà réussi dans le but d'améliorer sa moyenne cumulative.

**13 - MOYENNE CUMULATIVE
TEMPORAIRE**

13.1 Dans le cas où un étudiant ne peut se constituer un programme d'études d'au moins douze (12) crédits lors d'une certaine session, à cause du nombre insuffisant de cours offerts pour lesquels il a réussi les préalables, on établit, à la fin de cette session, une moyenne cumulative temporaire, en pondérant la moyenne de l'étudiant pour cette session particulière par le nombre moyen de crédits accumulés pendant les sessions précédentes.

13.2 La moyenne cumulative temporaire ne vaut qu'à la fin d'une session pendant laquelle le programme de l'étudiant était inférieur à douze (12) crédits. Dès la session suivante, on établit la moyenne cumulative réelle pour l'ensemble du programme de l'étudiant.

SECTION 2:

RÈGLEMENTS PROPRES À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

A - LES CONDITIONS D'ADMISSION

A. 1 La Faculté admet un candidat seulement après que se sont prononcés favorablement sur son dossier les organismes compétents de la Faculté et de l'Université.

A. 2 Après une interruption de plus de deux (2) sessions dans ses études, un étudiant doit soumettre une nouvelle demande d'admission à la Faculté selon les procédures régulières de l'Université. L'étudiant est alors soumis aux règlements et programmes en vigueur lors de cette nouvelle demande d'admission.

A. 3 Lorsqu'un candidat à l'admission a déjà fréquenté une institution de formation pédagogique ou psychologique, la Faculté se réserve le droit de communiquer avec cette institution pour évaluer les raisons qui ont motivé un tel déplacement. La Faculté fera de même, si elle le juge nécessaire, dans le cas des candidats qui auraient commencé leurs études dans une autre faculté de l'Université.

A. 4 La Faculté ne peut recevoir que des candidats qui maîtrisent suffisamment le français pour suivre les cours et pour y participer. Un étudiant de langue anglaise peut cependant, après entente avec le professeur qui lui enseigne, rédiger en anglais ses travaux ou subir dans sa langue maternelle les examens prévus à son programme.

A. 5 Les dispositions et règlements généraux qu'établit l'Université pour tous ses étudiants valent pour tout étudiant de la Faculté.

A. 6 Le tableau que voici détaille les conditions d'admission à chacun des grades auxquels la Faculté prépare ses étudiants

	CONDITIONS D'ADMISSION	DURÉE	GRADE
ORTHOPELAGOGIE	C.E.G.E.P. ou B.A.	3 ans	Bacc. ès sciences de l'éducation (option orthopédagogie)
	B. Péd.	2-3 ans (selon dossier)	
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	C.E.G.E.P. ou B.A.	3 ans	Bacc. ès sciences de l'éducation (option information scolaire et professionnelle)
	Brevet "A" ou B. Péd. avec ou sans Certif. I.S.P.	1 ou 2 ans (selon dossier)	
PÉDAGOGIE	Bacc. ès sciences de l'éducation (option pédagogie)	1 an	Maîtrise ès sciences de l'éducation (option pédagogie)
EDUCATION PHYSIQUE	C.E.G.E.P. ou B.A. B. Péd.	3 ans	Bacc. ès sciences de l'éducation (option éducation physique)
PSYCHO-EDUCATION	C.E.G.E.P. ou B.A. B. Péd.	3 ans	Bacc. ès sciences de l'éducation (option psycho-éducation)
	Bacc. ès sciences de l'éducation (option psycho-éducation)	1 an	Maîtrise ès sciences de l'éducation (option psycho-éducation)
ADMINISTRATION SCOLAIRE	16 ans de scolarité, occuper un poste en administration pédagogique	36 crédits	Maîtrise en éducation (Option administration scolaire)

A.7 La Faculté dispense aussi la formation établie par l'Université pour les candidats préparant les grades d'enseignement. Le détail de ces programmes est établi par la Commission de la formation des maîtres: consulter le Bureau du registraire pour obtenir la documentation décrivant ces formations où sont engagées simultanément plusieurs facultés.

B - LES ÉQUIVALENCES

B.1 L'équivalence ne se fonde pas sur un droit. — Il n'existe aucune formation que la Faculté soit juridiquement tenue de reconnaître comme équivalente à la formation qu'elle-même dispense. Sauf dans les cas d'ententes précises avec le Ministère de l'éducation, la Faculté se réserve donc toute autorité en ces matières à l'intérieur des règles établies par l'Université.

B.2 L'équivalence et l'exemption. — Voir les articles 2.1 et 2.2 de la Section 1 ci-dessus.

B.3 La valeur maximale d'une équivalence. — La Faculté n'accorde jamais d'équivalence dont la valeur en crédits dépasserait celle que la Faculté attache à l'obligation académique correspondante inscrite à ses programmes.

B.4 L'obligation de la résidence. — Sauf autorisation préalable, tout candidat à un grade de la Faculté doit y effectuer au moins une année (30 crédits) de son programme selon le régime communément dit "en résidence". Normalement, cette année est celle qui précède immédiatement l'émission du grade.

B.5 Les conditions de reconnaissance d'une équivalence. — La Faculté n'accorde d'équivalence qu'aux travaux académiques satisfaisant simultanément à toutes les conditions suivantes :

B.51 La demande doit se faire par écrit au directeur du département.

B.52 La demande doit être accompagnée d'un document officiel de l'institution où a été accompli le travail pour lequel l'équivalence est demandée : ce document présente la description du travail lui-même, le nombre de crédits qui y étaient attachés et le résultat obtenu par l'étudiant. L'obtention de ce document est entièrement à la charge du candidat, qui doit en assurer la transmission sans intermédiaire de l'institution au directeur du département.

B.53 L'équivalence demandée doit pouvoir s'intégrer au programme que désire suivre le candidat à la Faculté, celle-ci ayant l'autorité finale en ces questions.

B.54 L'attestation fournie à l'appui de la demande doit témoigner d'une formation que la Faculté puisse reconnaître comparable à celle qu'elle dispense. C'est pour cette raison que :

- a) ne sont jamais accordées d'équivalences pour des travaux où le candidat aurait connu un échec selon les normes de l'institution fréquentée, quelles qu'aient été ces normes ;
- b) les cours suivis cinq ans ou plus avant la demande d'équivalence ne sont généralement pas reconnus.

B.6 La signification de l'équivalence. — Seul le Bureau du registraire est autorisé à signifier de façon officielle et définitive à un candidat que lui est accordée, à la recommandation de la Faculté, l'équivalence qu'il a demandée.

C - LES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES AUX COURS

C.1 Dispositions générales

C.11 La Faculté exige que les candidats à ses grades manifestent une connaissance de leur langue qui corresponde au niveau universitaire qu'ils ont atteint dans leur formation. Un

candidat jugé trop faible dans son expression écrite ou parlée voit son cas soumis au Conseil de la Faculté et l'émission de son grade retardée jusqu'au moment où il remédie à cette lacune par les mesures que lui a prescrites le Conseil.

C.12 La présence de l'étudiant aux laboratoires, aux séminaires et aux stages est obligatoire. Tout étudiant qui s'absente de ces travaux doit justifier son absence selon les méthodes établies par la Faculté. En cas de fréquentes absences non justifiées, le département auquel est inscrit l'étudiant peut lui imposer l'obligation de reprendre en entier le laboratoire, le séminaire ou le stage que le département juge compromis par de telles absences.

C.2 Nature et présentation

C.21 Tout professeur peut imposer, comme élément complémentaire de son enseignement, des travaux écrits dont il détermine la nature et l'ampleur en accord avec les décisions prises en ces matières par les départements et par la Faculté. L'appréciation de ces travaux par le professeur entre selon une proportion déterminée dans la note qui fixe le résultat de l'étudiant au cours en cause.

C.22 La présentation matérielle de ces travaux doit se faire selon les directives établies par les départements et contenues dans les ouvrages qu'elle a adoptés à cette fin.

C.23 Les travaux doivent être remis au service que la Faculté désigne à cette fin et avant l'échéance que le professeur établit selon le calendrier académique de la Faculté. Celle-ci détermine et fait appliquer par les départements les sanctions qui s'appliquent à l'étudiant en retard, cette sanction pouvant aller jusqu'à une reprise complète du travail.

C.3 Les stages

C.31 Tout programme de formation professionnelle dans le domaine des sciences de l'éducation exige des stages et la

Faculté attache à ces stages une importance capitale. Chaque département expose à ses étudiants, au début de leurs études, ses règlements en ces questions.

C.32 Le succès aux stages que comporte un programme est requis avant que soit émis le grade couronnant ce programme, au même titre que la réussite en toute autre activité.

C.33 L'évaluation des stages ne se fait pas selon le système de rotation décrit à l'article 9 de la Section 1 ci-dessus, mais par l'attribution de l'une des deux mentions : "Succès" ou "Echec".

D - LE RÉGIME DES EXAMENS

D.1 Dispositions générales

D.11 Le Conseil de la Faculté établit les règlements régissant les examens et les communique aux étudiants selon les méthodes les mieux appropriées.

D.12 La personne préposée à la surveillance d'une salle d'examen a l'autorité pour expulser quiconque, à son jugement, a enfreint un règlement de la Faculté. Le cas est alors soumis au Conseil qui en juge selon les règles de la prudence et de l'équité.

D.13 Tout cas de plagiat ou de tentative de plagiat, en n'importe quelle obligation académique imposée par la Faculté pour l'obtention d'un grade, est soumis au Conseil de la Faculté, qui établit, ou fait établir par les autorités supérieures de l'Université s'il y a lieu, les sanctions appropriées, qui peuvent aller jusqu'au renvoi du coupable.

D.2 Les examens

D.21 A la fin de chaque session ou à la date que recommande la direction d'un département, la Faculté administre des examens sur les disciplines dispensées pendant la session ou pendant un cours en particulier.

D.22 Pour être admis à un examen, un étudiant doit satisfaire à trois conditions :

- a) être dûment inscrit à un programme d'études selon les règlements de l'Université et de la Faculté ;
- b) avoir acquitté, à la satisfaction de la Trésorerie, tous les droits décrits dans les **Règlements généraux** de l'Université ;
- c) avoir remis les travaux pour le cours conformément aux exigences du département.

D.23 Sur demande écrite présentée par l'étudiant au professeur et avec l'assentiment de celui-ci et du directeur du département, permission peut être accordée de ne pas subir un examen semestriel à la date fixée par la Faculté. Le département établit les conditions selon lesquelles le candidat devra se soumettre à une épreuve équivalente. L'étudiant accepte cependant alors les conséquences administratives de ce régime d'exception.

D.24 Tout étudiant qui désire faire réviser la correction d'un examen doit en faire la demande écrite au secrétariat de la Faculté où il est inscrit et acquitter, au moment de cette demande, des frais de \$5.00 par correction à réviser. Si, après révision, la note attribuée à l'étudiant est supérieure à celle qu'il avait d'abord obtenue, les frais lui seront remboursés.

D.25 Une demande de révision doit être présentée au plus tard un mois à compter de la date d'expédition des bulletins.

E - MÉMOIRE DE MAÎTRISE

E.1 Les candidats à une maîtrise de la Faculté doivent lui soumettre un mémoire conçu et réalisé selon les normes qu'applique l'Université à tous les candidats à un deuxième grade.

E.2 Les dispositions particulières à un candidat (choix du sujet, étapes d'exécution, relations avec les personnes ou les organismes affectés par la Faculté à la direction des recherches) sont établies avec lui au moment où il expose son projet au département sous l'égide duquel il prépare son mémoire.

DÉPARTEMENT DE PÉDAGOGIE

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Option information scolaire et professionnelle

Le baccalauréat ès sciences de l'éducation (information scolaire et professionnelle) prépare les candidats à la recherche en information scolaire et professionnelle et à de multiples activités de diffusion de cette information. Il leur fournit les éléments d'une formation technique à la recherche systématique et de nombreux contacts avec le monde du travail et les milieux scolaires dans lesquels ils seront appelés à exercer leurs fonctions.

Le programme d'études régulier est axé particulièrement sur l'aspect psychopédagogique de l'information scolaire et professionnelle et sur la connaissance socio-économique du marché du travail. Le tiers des cours est orienté vers la formation de base en psychopédagogie. Les autres cours constituent la formation spécifique en information scolaire et professionnelle qui comprend plusieurs options.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit détenir soit un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), soit un B.A., soit un brevet "A", soit une attestation d'études jugées équivalentes par la Faculté.

Le candidat doit subir avec succès les examens d'admission ou de sélection que la Faculté se réserve le droit d'instituer si elle le juge à propos pour un candidat ou pour un groupe de candidats.

DURÉE DES ÉTUDES ET ÉQUIVALENCES

La durée des études est de trois (3) ans pour le détenteur d'un D.E.C. ou l'équivalent; de deux (2) ans pour le détenteur

du baccalauréat en pédagogie ou l'équivalent; d'un (1) an pour le détenteur d'un baccalauréat en pédagogie et du certificat en information scolaire et professionnelle.

PROGRAMME

PREMIÈRE ANNÉE

- ISP 1103** Introduction à l'I.S.P.
- ISP 1113** Didactique de l'I.S.P.
- ISP 1503** Initiation à la documentation scolaire et professionnelle
- PED 1423** Animation du groupe scolaire
- PED 1643** Méthodologie de la recherche
- PED 1703** Statistique I
- PED 1863** Facteurs d'évolution des institutions scolaires
- PED 1903** Psychologie de l'enfant
- PED 1913** Psychologie de l'adolescent
- PED 2713** Les institutions scolaires du Québec

DEUXIÈME ANNÉE

- ISP 1403** Principes de sociologie
- ISP 2713** Principes d'économie
- ISP 2793** Problèmes du travail
- ISP 3123** Psychologie des professions
- ISP 3403** Sociologie des professions
- ISP 3793** Main-d'oeuvre et marché du travail

2 cours optionnels (6 crédits)

1 cours de concentration, selon le champ d'activités choisi, parmi les suivants:

- ISP 2516** Programmes et méthodes de l'I.S.P. au secondaire
- ISP 2616** Programmes et méthodes de l'I.S.P. au collégial
- ISP 2716** Programmes et méthodes de l'I.S.P. aux adultes
- ISP 2816** Structure et méthodes des organismes de placement
- ISP 2916** Recherche monographique

TROISIÈME ANNÉE

- ISP 2403** Sociologie de l'orientation professionnelle
- ISP 3133** Théories du choix professionnel
- ISP 3413** Séminaire interdisciplinaire sur le travail
- ISP 3503** Laboratoire de documentation professionnelle
- ISP 3603** Facteurs d'adaptation professionnelle
- ISP 3706** Psycho-sociologie des communications

1 champ d'activités parmi les suivants:

Enseignement secondaire (le seul offert en 70-71)

- ISP 3596** Expérience en I.S.P. au secondaire
- PED 3053** Apprentissage et motivation

Enseignement collégial

- ISP 2783** Techniques d'étude du milieu de travail
- ISP 3696** Expérience en I.S.P. au collégial

Enseignement à l'éducation permanente

- ISP 2073** Psychologie des adultes
- ISP 3796** Expérience en I.S.P. chez les adultes

Centres de main-d'oeuvre et placement

- ISP 2073** Psychologie des adultes
- ISP 3896** Expérience de travail dans les centres de main-d'oeuvre

Documentation - Recherche

- ISP 3996** Expérience de travail en recherche et documentation
- PED 2703** Statistique II

**BACCALAURÉAT
ÈS SCIENCES
DE L'ÉDUCATION**

Option orthopédagogie

Le baccalauréat ès sciences de l'éducation (orthopédagogie) prépare le candidat à des postes professionnels en milieu scolaire et en clinique médico-pédagogique. La fonction de l'orthopédagogue s'exerce auprès de l'élève normalement doué qui

éprouve des difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire. En plus de cette action pratique, l'orthopédagogue pourra aussi s'adonner à la recherche sur les problèmes d'apprentissage et d'adaptation scolaires.

L'orientation du programme est axée particulièrement sur l'aspect psychopédagogique du diagnostic et de l'enseignement correctif. L'étudiant est appelé à faire des stages professionnels dans des établissements scolaires analogues à ceux où il exercera sa pratique. Les activités du programme tendent à donner à l'étudiant une mentalité d'analyste des difficultés scolaires, d'orthodidacticien, en plus de lui fournir des éléments d'une formation technique à la recherche systématique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit détenir soit un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), soit un B.A., soit un brevet "A", soit une attestation d'études jugées équivalentes par la Faculté.

Le candidat doit subir avec succès les examens d'admission ou de sélection que la Faculté se réserve le droit d'instituer si elle le juge à propos pour un candidat ou pour un groupe de candidats.

DURÉE DES ÉTUDES ET ÉQUIVALENCES

La durée normale des études est de trois (3) ans pour le détenteur d'un D.E.C. ou de l'équivalent; elle est de deux (2) ans pour le détenteur du baccalauréat en pédagogie ou de l'équivalent. La Faculté considérera avec un soin particulier le cas des candidats qui ont déjà entrepris des études en orthopédagogie et/ou qui ont de l'expérience en ce domaine.

PROGRAMME

PREMIÈRE ANNÉE

- PED 1043** Facteurs spécifiques d'apprentissage
- PED 1193** Psychophysiology
- PED 1203** Laboratoire d'initiation à l'observation
- PED 1533** Instrumentation clinique et orthopédagogique
- PED 1543** Psychopédagogie du retardé scolaire
- PED 1643** Méthodologie de la recherche
- PED 1703** Statistique I
- PED 1903** Psychologie de l'enfant
- PED 1913** Psychologie de l'adolescent
- PED 1923** Système scolaire du Québec

DEUXIÈME ANNÉE

- PED 2023** Psychologie de l'intelligence
- PED 2043** Psychologie de l'apprentissage
- PED 2183** Rééducation sensori-motrice I
- PED 2293** Rééducation sensori-motrice II
- PED 2343** Méthodes de diagnostic clinique I
- PED 2353** Méthodes de diagnostic clinique II
- PED 2363** Séminaire sur les troubles d'apprentissage I
- PED 2523** Technique d'animation d'un groupe
- PED 2703** Statistique II
- PED 2783** Orthodidactique de la lecture

TROISIÈME ANNÉE

- PED 3053** Apprentissage et motivation
- PED 3363** Séminaire sur les troubles d'apprentissage II
- PED 3563** Séminaire sur les troubles d'apprentissage III
- PED 3593** Laboratoire de pratique professionnelle I
- PED 3693** Laboratoire de pratique professionnelle II
- PED 3783** Orthodidactique de l'arithmétique
- PED 3883** Orthodidactique de l'orthographe et de l'écriture
3 cours optionnels (9 crédits)

COURS OPTIONNELS

- PED 3073** Théories de l'apprentissage
- PED 3083** Théories de la personnalité
- PED 3413** Socio-psychologie de l'adaptation
- PED 3493** Philosophie de l'éducation
- PED 3613** Docimologie
- PED 3703** Statistique III
- PED 3813** Laboratoire de pédagogie scientifique I
- PED 3823** Laboratoire de pédagogie scientifique II
- PED 3983** Le jeu chez l'enfant

MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Option pédagogie

Le programme de cette maîtrise est essentiellement orienté vers la recherche. Les cours sont préparés dans cette optique, la rédaction du mémoire devant retenir la majeure partie de l'activité du candidat. Il ne s'agit pas d'une maîtrise de type professionnel, mais d'une maîtrise qui permet de vérifier les aptitudes d'un candidat à la recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit détenir le baccalauréat ès sciences de l'éducation (pédagogie) de l'Université de Sherbrooke ou une formation que la Faculté juge équivalente. La Faculté étudie chaque candidature en fonction des résultats antérieurs de l'étudiant, le succès au baccalauréat ne constituant jamais de lui-même un titre d'admission automatique.

NOTE: l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment l'anglais pour lire couramment les travaux de recherche écrits dans cette langue doit s'attendre à des difficultés considérables, sinon insurmontables, dans la poursuite de ses travaux de maîtrise.

PROGRAMME

Le programme de la maîtrise comporte les trois (3) cours obligatoires suivants:

PED 5013 Méthodes de recherche.

PED 5373 Séminaires de lectures.

PED 5653 Séminaires de recherche de 2ème cycle.

Il peut arriver qu'en raison de sa formation antérieure ou du sujet de son mémoire, un candidat doive ajouter aux 9 crédits ci-dessus un ou deux cours (3 ou 6 crédits) du niveau de maîtrise et indispensables, au jugement de la Faculté, à la bonne marche de sa recherche. Ce programme supplémentaire est établi dans toutes ses modalités par la Faculté après discussion avec le candidat et devient condition d'obtention du grade postulé.

DURÉE DES ÉTUDES

Le candidat doit s'inscrire à un minimum de deux sessions consécutives sous le régime des étudiants réguliers à temps complet.

Cependant, le programme de la maîtrise exige normalement 12 mois d'études à plein temps, le candidat s'occupant exclusivement à ses cours, à la préparation et à la rédaction de sa recherche. Il est, durant cette période, "encadré" immédiatement par les professeurs de la Faculté et par le directeur que celle-ci lui a assigné pour la préparation de son mémoire. On recommande au candidat dans cette perspective, de prévoir trois sessions consécutives de résidence à l'Université.

Le délai maximal pour la proclamation de l'obtention de la maîtrise est de 3 années après la première inscription.

MÉMOIRE

Le candidat à la maîtrise doit rédiger un mémoire incorporant les résultats de ses travaux de recherche faits sous la direction d'un professeur de la Faculté des sciences de l'éducation, selon la procédure et les règlements acceptés par le Conseil de la Faculté.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

- 1.1 Pour obtenir la maîtrise, le candidat doit subir les examens prescrits et compléter les travaux requis pour chaque cours.
- 1.2 Le candidat doit obtenir 70% des points attribués à chaque cours et 70% pour l'ensemble des cours de son programme.
- 1.3 En cas d'échec à un examen, le candidat doit reprendre le cours où il a échoué.
- 1.4 Si l'étudiant connaît un échec à l'examen qui sanctionne un cours qu'il a été forcé de suivre une seconde fois, il doit se retirer du programme de la maîtrise, la Faculté ne recommandant pas sa réadmission.
- 1.5 L'étudiant qui connaît deux échecs aux examens qui sanctionnent les cours de son programme doit se retirer du programme de la maîtrise, la Faculté ne recommandant pas sa réadmission.

MAÎTRISE EN ÉDUCATION

Option administration scolaire

Le programme veut répondre aux besoins des administrateurs scolaires de nos milieux en les formant aux pratiques et aux théories des universités les plus progressives de toute l'Amérique du Nord:

- maîtrise de type professionnel, tenant compte de l'expérience des candidats et des problèmes courants de leur pratique;
- maîtrise de discipline appliquée, fournissant une forte initiation à la méthodologie nécessaire pour étudier systématiquement les principaux problèmes administratifs des milieux scolaires.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit:

- avoir complété au moins 16 années d'études et détenir un grade ou un brevet en pédagogie, ou fournir à la Faculté la preuve d'une formation équivalente;
- occuper un poste de principal, de vice-principal ou d'administrateur pédagogique dans un organisme scolaire reconnu par la Faculté, ou être sur la liste d'éligibilité à de tels postes;
- subir avec succès les examens d'admission ou de sélection que la Faculté se réserve le droit d'instituer si elle le juge à propos pour un candidat ou pour un groupe de candidats.

PROGRAMME

Cours de base, obligatoires pour tous (18 crédits):

- principes d'administration scolaire, gestion du personnel scolaire, organisation des programmes scolaires.

Cours de niveaux (1 cours, 6 crédits):

- problèmes administratifs du pré-secondaire, du secondaire, du collégial.

Cours à options (2 cours, 12 crédits):

- financement de l'éducation, système scolaire du Canada, sociologie de l'administration scolaire, principes d'aménagement scolaire, etc.

Le programme d'étude se complète par la rédaction d'un mémoire qui devra se rattacher à l'une ou l'autre des orientations majeures suivantes:

- soit constituer une revue en profondeur, analytique et évaluative de la documentation disponible sur un sujet précis soulevé pendant les études du candidat, le mémoire manifestant à la fois le caractère personnel de la pensée de l'étudiant et sa capacité de présenter selon une structure satisfaisante un ensemble de données abondantes et complexes;
- soit poser et résoudre un "problème d'action" pour établir que le candidat sait transposer dans une situation concrète les éléments théoriques et méthodologiques acquis pendant sa formation.

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Option éducation physique

Le programme d'études en éducation physique de la Faculté des sciences de l'éducation est conçu de façon à offrir une certaine polyvalence en matière de préparation professionnelle. La diversification même des milieux de travail en éducation physique milite en faveur d'une telle conception.

Aussi, dans cette perspective, une première partie du programme vise-t-elle à assurer une formation de base commune à toutes les orientations individuelles des étudiants, alors qu'une deuxième partie permet à chacun, par le jeu des cours facultatifs, de teinter sa formation selon ses aptitudes, ses intérêts et le choix du champ d'application désiré dans la poursuite de sa carrière.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit détenir soit un diplôme d'études collégiales (profil des sciences de la santé) ou l'équivalent; soit un baccalauréat ès-arts (concentration en sciences); soit un brevet "A" (concentration en sciences).

Le candidat doit réussir les tests d'aptitude physique du département.

PROGRAMME

Pour compléter son programme d'étude, l'étudiant doit accumuler une somme de 90 crédits réussis selon les normes du département.

Ces crédits se répartissent comme suit:

- a) 57 crédits de cours obligatoires;
- b) 12 crédits de cours techno-pédagogiques facultatifs dont 6 de concentration;
- c) 21 crédits de cours facultatifs dont 3 crédits peuvent être de nature techno-pédagogique.

COURS OBLIGATOIRES

a) Cours théoriques

- EPH 2013** Anatomie-Physiologie
- EPH 2023** Introduction à la psychologie
- EPH 2033** Croissance et développement
- EPH 2043** Nature et objectifs de l'éducation physique
- EPH 2053** Organisation et administration de l'éducation physique I
- EPH 2063** Théorie du mouvement humain
- EPH 2073** Mécanique du mouvement humain I
- EPH 2083** Méthodes d'entraînement
- EPH 2093** Didactique et méthodologie de l'éducation physique
- EPH 2113** Initiation à la méthode scientifique
- EPH 2713** Physiologie de l'activité physique I
- EPH 2723** Stages I
- EPH 2733** Stages II
- EPH 2743** Evaluation en éducation physique
- EPH 2753** Mémoire
- PED 2623** Animation de groupes
- PED 2723** Statistique

b) Cours techno-pédagogiques

- EPH 1013** Cours techno-pédagogiques I
- EPH 1011** Technique et méthodologie de l'athlétisme
- EPH 1021** Technique et méthodologie du volleyball
- EPH 1031** Technique et méthodologie de la natation
- EPH 1041** Technique et méthodologie du basketball

N.B.: l'étudiant choisit 3 activités pour former un bloc de 3 crédits parmi les activités ci-haut mentionnées.

- EPH 1053** Cours techno-pédagogiques II
- EPH 1051** Technique et méthodologie de la gymnastique
- EPH 1061** Technique et méthodologie du handball
- EPH 1071** Technique et méthodologie du hockey (g)
- EPH 1081** Technique et méthodologie du patinage (f)
- EPH 1091** Technique et méthodologie de la rythmique

N.B.: l'étudiant choisit 3 activités pour former un bloc de 3 crédits parmi les activités ci-haut mentionnées.

COURS FACULTATIFS

a) Cours théoriques

- EPH 3213** Didactique et méthodologie de l'éducation physique à l'élémentaire
- EPH 3233** Etude comparative de l'éducation physique contemporaine
- EPH 3243** Education physique adaptée
- EPH 3253** Histoire de l'activité physique
- EPH 3263** Hygiène et traumatologie sportive
- EPH 3273** Information sur la médecine sportive
- EPH 3713** Anatomie fonctionnelle
- EPH 3723** Psychologie de l'apprentissage moteur
- EPH 3733** Psychologie du comportement moteur
- EPH 3743** Programmation en éducation physique
- EPH 3753** Séminaire en éducation physique
- EPH 3763** Sociologie et psychologie de l'activité physique
- EPH 3773** Supervision en éducation physique
- EPH 3783** Didactique et méthodologie de l'éducation physique adaptée
- EPH 4713** Biométrie
- EPH 4723** Mécanique du mouvement humain II
- EPH 4733** Organisation et administration de l'éducation physique II
- EPH 4743** Physiologie de l'activité physique II
- EPH 4753** Psychologie de la personnalité
- EPH 4763** Séminaire en croissance et développement
- EPH 4773** Séminaire sur l'histoire et la philosophie de l'activité physique
- EPH 4783** Séminaire en méthodes d'entraînement
- PED 2503** Initiation aux techniques audio-visuelles
- PED 2903** Psychologie de l'enfant
- PED 2913** Psychologie de l'adolescent
- PED 2923** Système scolaire québécois
- PSE 3283** Psychologie de l'exceptionnel

b) Cours techno-pédagogiques

Pour correspondre aux sigles EPH 1613, EPH 1623 et EPH 1633, l'étudiant choisit 2 ou 3 blocs de 3 crédits parmi les activités de méthodologie (sigles 12 à 15) ou de concentration (sigles 17 à 19) que voici :

* cours facultatifs à venir

EPH 1201	Danse	EPH 1361	Football
EPH 1211	Athlétisme	EPH 1371	Folklore
EPH 1221	Volleyball	EPH 1381	Golf*
EPH 1231	Natation	EPH 1391	Haltérophilie*
EPH 1241	Basketball	EPH 1411	Hockey sur gazon
EPH 1251	Gymnastique	EPH 1421	Judo*
EPH 1261	Handball	EPH 1431	La crosse*
EPH 1271	Hockey	EPH 1441	Lutte
EPH 1281	Patinage (artistique)	EPH 1451	Plein air
EPH 1291	Rythmique	EPH 1461	Ski
EPH 1311	Badminton	EPH 1471	Soccer
EPH 1321	Baseball*	EPH 1481	Tennis
EPH 1331	Bowling-curling*	EPH 1491	Tir à l'arc*
EPH 1341	Escrime*	EPH 1511	Cross-country et course
EPH 1351	Exploration du mouvement		

Classe I	EPH 1703	Danse
	EPH 1713	Athlétisme
	EPH 1723	Volleyball
	EPH 1733	Natation
	EPH 1743	Basketball
	EPH 1754	Gymnastique
	EPH 1773	Hockey

Classe II	EPH 1813	Sports collectifs à l'élémentaire
	EPH 1823	Sports individuels à l'élémentaire

Classe III	EPH 1913	Concentration prise hors-département mais sous contrôle immédiat du département.
------------	-----------------	--

**DÉPARTEMENT
DE PSYCHO-ÉDUCATION**

**BACCALAURÉAT
ÈS SCIENCES
DE L'ÉDUCATION
Option psycho-éducation**

BUT

Le programme de psycho-éducation est destiné à préparer des éducateurs spécialisés (hommes ou femmes) qui désirent se consacrer à la rééducation des enfants-problèmes, spécialement des enfants qui ont besoin de l'internat de rééducation. Le programme de formation s'attache à la rééducation totale de l'enfant, bien qu'il soit normal qu'un psycho-éducateur puisse exceller dans certains secteurs particuliers, comme le prévoient les travaux d'approfondissement qui seront dispensés durant l'année de maîtrise. Le cours est polyvalent quant aux divers types d'enfants inadaptés à rééduquer et permet au diplômé de trouver un emploi dans les différents milieux où l'on travaille à la rééducation totale de l'enfance inadaptée.

Le psycho-éducateur doit assister l'enfant dans toutes les circonstances de sa vie; il corrigera l'orientation de la conduite de celui-ci par des mesures psycho-orthopédiques susceptibles de développer de façon optimale les différentes aptitudes physiques, intellectuelles, morales et sociales de l'enfant dont il assume la rééducation totale.

Le programme de formation ne prépare pas immédiatement à l'enseignement spécialisé, même s'il comporte l'enseignement de didactiques spécialisées. Le programme des stages précise l'orientation pratique de la formation.

COURS DE TROIS ANS

**CONDITIONS D'ADMISSION
ET DE SÉLECTION**

C'est le baccalauréat ès sciences de l'éducation (option Psycho-éducation) qui constitue le premier grade dans la formation des psycho-éducateurs. Pour y être admis, le candidat doit

satisfaire à la condition suivante: détenir soit le baccalauréat ès arts, soit le baccalauréat en pédagogie, soit le diplôme d'études collégiales (D.E.C.), soit toute autre attestation d'études équivalentes.

Tout candidat doit se soumettre à un examen d'admission comprenant une entrevue individuelle, un examen collectif d'aptitude générale, un questionnaire autobiographique et un inventaire de la personnalité. La Faculté organise, chaque année, une séance d'examens à laquelle chaque candidat est personnellement invité. Qui ne peut s'y présenter doit se soumettre à cet examen chez un psychologue de son choix et en acquitter les frais.

Après la première année d'études professionnelles, un second jugement sera porté sur le candidat à l'aide du rendement aux stages pratiques et à l'examen de jugement pratique passé devant un jury. Un nouvel examen individuel de personnalité peut être administré dans certains cas, au jugement des responsables de la formation.

PROGRAMME

PREMIÈRE ANNÉE

ORIENTATION: Observation et connaissance de l'humain et du milieu de rééducation.

- PSE 1003** Initiation à la rééducation
- PSE 1196** Développement psycho-physiologique
- PSE 1296** Développement intellectuel
- PSE 1299** Développement affectif
- PSE 1493** Développement social
- PSE 1803** Développement religieux
- PSE 1396** Initiation à l'expression de soi

DEUXIÈME ANNÉE

ORIENTATION: Diagnostic et organisation de la vie de l'enfant.

- PSE 2099** Initiation au diagnostic psychopédagogique
- PSE 2203** Phénomènes d'apprentissage

- PSE 2212** Problèmes de pathologie
PSE 2303 Organisation des groupes et de la rééducation
PED 1843 Mesure de la croissance humaine.

TROISIÈME ANNÉE

ORIENTATION: Thérapeutique et didactique psycho-éducative.

- PSE 3596** Stratégie de la rééducation
PSE 3599 Organisation des activités rééducatives
PSE 3703 Déontologie professionnelle et législation
PSE 3996 Synthèse orthopédagogique

COURS DE DEUX ANS

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce programme est conçu pour les candidats qui détiennent déjà l'une ou l'autre des qualifications suivantes:

- le brevet d'enseignement classe "A" avec option "Déficience mentale" ou avec option "Mésadaptés";
- le baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée de l'Université Laval;
- toute autre formation jugée équivalente.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études de ces deux années n'est pas pré-établi, il est composé avec l'étudiant(e) au moment de l'admission et il tient compte de la concentration de son grade d'entrée.

Comme pour le programme de trois ans, des stages pratiques sont exigés de tous ceux (celles) qui sont éligibles à ce programme de deux ans.

LES STAGES

(1 crédit - 30 heures)

A) PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les stages ont pour but de permettre à l'étudiant de prendre contact avec l'enfance inadaptée, de faire l'expérience de la relation rééducative et de s'exercer aux responsabilités de la rééducation en faisant passer dans la pratique la théorie apprise dans les cours. Les stages sont de deux types: stages d'observation et stages de rééducation.

Lorsqu'il est en stage d'observation, l'étudiant doit observer les comportements des enfants et les attitudes des éducateurs. Il doit rédiger les observations, interpréter les comportements selon les directives du superviseur, analyser et critiquer les attitudes éducatives.

Le stage de rééducation comporte la participation à la responsabilité des activités rééducatives. L'étudiant doit apprendre à intervenir lui-même par des attitudes éducatives adaptées au fonctionnement ou à la pathologie de l'enfant, tout en tenant compte des structures et du fonctionnement du groupe. Pour atteindre ces objectifs, l'étudiant réalise ses stages concurremment avec les cours, laboratoires et séminaires.

B) CONTENU DES STAGES

STAGES DE PREMIÈRE ANNÉE

Durant sa première année, l'étudiant est soumis à un stage formel d'observation dont les objectifs peuvent se décrire ainsi: prise de conscience de la réalité "rééducation", prise de conscience de la profession de psycho-éducateur de l'enfance inadaptée, prise de conscience de l'enfant à éduquer et à rééduquer, initiation à la rééducation, par l'observation des comportements d'enfants et des attitudes adultes, initiation à une méthode de travail, initiation à la vie d'équipe.

Pour réaliser cet objectif, l'étudiant doit apprendre à observer des comportements et des attitudes et à les interpréter de façon progressive. Il est placé en stage dans deux centres différents, de façon à pouvoir observer des types d'enfants différents et des organisations pédagogiques différentes. Au milieu de chaque semestre, il apprend à intervenir dans des situations mineures, de façon que le stage de seconde année ne soit pas une plongée dans un travail absolument nouveau.

Pour fins de contrôles, l'étudiant rencontre son superviseur de stage à toutes les deux semaines durant le premier semestre et une fois la semaine durant le second semestre. A la fin de cette première année, il doit se présenter à un examen de stage appelé "examen de jugement pratique". Le stage se réalise sur vingt-huit semaines, à raison de quinze heures par semaine.

STAGES DE DEUXIÈME ANNÉE

Durant sa deuxième année, l'étudiant aborde formellement la rééducation de l'enfance inadaptée, autant dans les stages pratiques que dans les cours. Les objectifs de ces stages sont les suivants: une initiation aux diverses responsabilités que comporte la rééducation, une initiation à la prise en charge de la bonne marche des activités psycho-pédagogiques, un approfondissement du travail en équipe, une mise en application des techniques rééducatives, l'acquisition de nouvelles notions pratiques.

Cette deuxième année en est une de formation professionnelle durant laquelle l'étudiant doit approfondir l'optique de la rééducation, participer au diagnostic et fournir partiellement un travail responsable. Il passe toute cette seconde année dans un centre accrédité par la Faculté. Il travaille toute l'année auprès des mêmes enfants et avec la même équipe d'éducateurs. Le stage se réalise sur vingt-huit semaines, à raison de quinze heures par semaine.

**STAGES DE
TROISIÈME ANNÉE**

Le stage de troisième année est un stage formel de rééducation. Ses buts sont les suivants: amener l'étudiant à réaliser une synthèse théorique et pratique de la rééducation totale de l'enfant inadapté, à découvrir la valeur professionnelle de cette rééducation et à approfondir les divers aspects de la rééducation. L'étudiant doit y apprendre à réaliser authentiquement une thérapie rééducative.

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant utilise et applique les techniques de discussion de cas, à partir des observations de comportements; il participe activement par une responsabilité authentique à la stratégie de la vie du groupe où il est intégré; il participe également aux initiatives d'une équipe multi-disciplinaire; il assume une pleine responsabilité dans une activité rééducative spécifique, de façon à pouvoir en approfondir la méthodologie, les techniques et le fondement rationnel.

L'étudiant doit en outre pratiquer l'entretien sur-le-champ et participer à des entretiens de groupes. Il suit l'évolution des enfants, et, de façon particulière, des enfants soumis à l'entretien prolongé ou la psychothérapie. Durant cette période, l'étudiant doit rencontrer son superviseur à toutes les deux semaines. Le stage se réalise sur toute la durée de l'année d'activités du centre où se trouve l'étudiant, à raison de vingt heures au minimum par semaine.

**L'ENTRETIEN
PSYCHOLOGIQUE**

Tous les étudiants en psycho-éducation doivent s'adonner à l'entrevue psychologique personnelle soit individuellement, soit en groupe. L'entrevue psychologique personnelle débute ordinairement en deuxième année, elle est obligatoire au plus tard en troisième année.

L'étudiant choisit la personne avec laquelle se réaliseront ces entrevues, ou le groupe auquel il désire se joindre.

Les entrevues psychologiques veulent objectiver davantage la relation de l'éducateur avec l'enfant et développer au maximum les richesses personnelles nécessaires à l'engagement face à l'enfant inadapté.

**MAÎTRISE
ÈS SCIENCES
DE L'ÉDUCATION**

Option psycho-éducation

QUATRIÈME ANNÉE
Année de maîtrise

Le programme de l'année de maîtrise est centré sur la formation à la recherche et sur l'approfondissement d'un secteur de la rééducation des jeunes inadaptés.

Ce programme n'est accessible qu'aux détenteurs du baccalauréat ès sciences de l'éducation, option "Psycho-éducation". Puisqu'il s'agit d'un programme de deuxième niveau, il fait appel à une synthèse personnelle que l'étudiant doit réaliser et dont il aura l'occasion de faire la preuve dans l'élaboration d'un mémoire de recherche de fin d'études.

Le détail de ce programme d'études sera disponible au moment de sa mise en place, soit en septembre 1971.

LA FORMATION DES MAÎTRES

La Faculté des sciences de l'éducation participe intensément à l'activité des organismes qui régissent, aux dimensions de toute l'Université, la préparation des grades d'enseignement: la Commission et la Direction générale de la formation des maîtres. Issues d'un projet mis de l'avant à la fin de 1968 par la Faculté (le Centre inter-disciplinaire d'études pédagogiques), la Commission et la Direction générale s'appuient sur la Faculté pour deux aspects majeurs de leur action: l'enseignement de la pédagogie, l'organisation des stages.

On trouvera dans un **annuaire spécial** la description des grades d'enseignement qu'un futur maître peut préparer à l'Université de Sherbrooke. En règle générale, ces programmes de 90 crédits comportent 24 crédits de pédagogie qui présentent les éléments fondamentaux de cette discipline. Cette formation pédagogique est structurée de telle sorte qu'elle comporte trois secteurs fondamentaux: les connaissances de base requises de tout futur enseignant (psychologie, sociologie de l'éducation, théorie et pratique de la mesure de la croissance, etc.); la description du niveau scolaire où oeuvrera le futur maître (élémentaire ou secondaire); l'approfondissement de certaines connaissances d'intérêt particulier pour le candidat à un grade (cours à option).

Les méthodes les plus diverses servent à dispenser ces programmes: enseignement magistral, séminaires et discussions de cas, conférences et panels animés par des spécialistes tirés de tous les milieux scolaires, usage de matériel audio-visuel, visites d'observations, etc. Le contenu des cours est conçu de telle façon que l'étudiant y acquiert dans une perspective nettement pluri-disciplinaire une solide connaissance des forces qui commandent l'action concrète de l'enseignant devant sa classe: théorie contemporaine de la pédagogie active, législation et administration, financement, dynamismes socio-économiques de l'évolution scolaire, etc.

Dans le vaste effort qu'entreprend l'Université pour diversifier et enrichir les expériences qu'un futur maître peut vivre

au cours de son stage d'enseignement pratique, la Faculté des sciences de l'éducation s'associera à la C.F.M. dans l'élaboration des politiques et à la D.G.F.M. dans la mise en place des méthodes et des contrôles. Dans une structure où la pédagogie et la discipline qu'enseigne le maître feront l'objet d'une attention simultanée et constante, le personnel de la Faculté sera appelé à fournir à la fois sa compétence théorique et son expérience (direction des stages des "anciens" programmes, organisation de stages similaires en sciences de l'éducation: orthopédagogie, information scolaire et professionnelle, éducation physique, etc.).

Dans une perspective encore plus orientée vers les écoles de l'avenir, la Faculté se propose de lancer tout prochainement un ensemble de consultations et de recherches qui porteront sur deux thèmes majeurs: la réorganisation des écoles en accord avec les besoins et la psychologie de l'élève de demain; le perfectionnement des maîtres selon une authentique pédagogie de l'enseignement aux adultes.

DESCRIPTION DES COURS

DID 2683 Expression plastique

Formation artistique personnelle. En atelier, travaux à deux, à trois dimensions; utilisation de différentes techniques d'expression. Histoire de l'art. Visite d'expositions. Etude de documents. Travaux de recherches personnelles. Participation aux ateliers d'art du Centre culturel (si jugé opportun).

DID 2783 Expression musicale

Théorie musicale. Ecriture de la musique: signes de hauteur des sons, de durée des sons. La mesure: mesures simples, composées. Gammes, intervalles et tonalités.

Application de la théorie musicale: solfège élémentaire, dictées rythmiques, musicales, etc.

Initiation aux instruments par audition; aux formes de composition instrumentales: menuet, sonate, concerto, symphonie, etc.; aux compositions vocales: chants folkloriques, polyphoniques et canons. Histoire de la musique: notions de base des périodes classique, romantique, contemporaine.

DID 2883 Pédagogie artistique et musicale

But: favoriser l'épanouissement de la créativité chez l'enfant et permettre d'en respecter les étapes.

Pédagogie artistique: étude de l'évolution graphique de l'enfant, méthodologie de l'enseignement des arts plastiques.

But: développer les facultés musicales de l'enfant par les chants, la danse. Eveiller son imagination créatrice. Rendre les futurs enseignants aptes à préparer les enfants à cette initiation musicale.

Pédagogie musicale: initiation aux différentes méthodes d'enseignement: Carl Orff, Dalcroze, Martenot, etc. Disques Martenot.

EPH 1023 Education physique I

Découverte personnelle et intériorisation des éléments de base du mouvement; maîtrise relative des techniques utilisées en éducation physique au niveau des 5-12 ans: exploration du mouvement, expression corporelle, activité rythmique, etc. Expériences d'observation.

EPH 1013, EPH 1053, EPH 1613, EPH 1623, EPH 1633

Cours techno-pédagogiques obligatoires et facultatifs. Connaissance de base sur la technique et la tactique de l'activité de même que ses modes de transmission ou d'enseignement.

Cours techno-pédagogiques de concentration

Classe I:

EPH 17..

Etude approfondie de la connaissance de l'activité choisie et offerte par le département (historique, mécanique, technique, tactique, règlement-arbitrage, pédagogie, associations-fédérations, documentation).

Classe II:

EPH 18..

Etude approfondie de la didactique et de la méthodologie de certaines activités techno-pédagogiques regroupées dans un bloc de 3 crédits et adaptées à l'élémentaire ou à l'exceptionnel.

Classe III:

EPH 19..

Etude approfondie de la connaissance de l'activité choisie, offerte hors département, mais sous le contrôle immédiat du département.

EPH 2013 Anatomie et physiologie

Etude de la structure et de la fonction des tissus, organes et systèmes selon leur importance dans l'activité physique. Notions élémentaires des processus biochimiques relatifs au fonctionnement normal de l'organisme et à l'effort.

EPH 2023 Introduction à la psychologie et à la sociologie

Nature et domaine de la psychologie et de la sociologie. Mécanismes du comportement. L'individu: types de comportements, développement des comportements. Motivation et émotion. Perception, apprentissage. Différences individuelles. Hérité et environnement. Personnalité et ajustement personnel. Valeurs, aptitudes, émotions, intérêts. Relations sociales de l'individu, action sociale. Fondements normatifs de l'action sociale. Culture, civilisation et idéologie, socialisation. Organisation sociale. Changement social. Prospective.

EPH 2033 Croissance et développement

Division de la vie, de la naissance à la maturité. Méthodes d'étude de la croissance. Fiches-contrôles. Mesures de maturité biologiques. Facteurs et principes de la croissance et du développement. Gradients de croissance; périodes critiques, stades, prédiction de la taille adulte. Caractéristiques bio-psycho-sociologiques de l'homme (naissance à maturité). Indications et contre-indications en éducation physique. Développement moteur de 0-12 ans et de 12 ans et plus. Essai de synthèse en vue d'une application pratique.

EPH 2043 Nature et objectifs de l'éducation physique

Education et éducation physique; principes et raison d'être. Définitions de l'éducation physique. Contributions des sciences biologiques et humaines à l'action éducative de l'activité physique. Objectifs généraux et objectifs immédiats. Concrétisation professionnelle de ces objectifs dans l'orientation d'une carrière en éducation physique.

EPH 2053 Organisation et administration de l'éducation physique I

Nature et importance de l'administration en éducation physique. Définitions des termes. Administration de l'éducation physique scolaire; identification de ces éléments, supervision, direction, organisation, administration. Différents milieux scolaires, structures, cadres personnels, fonctions, pouvoirs et devoirs. Administration des programmes; horaire, budget, équipement. Administration de l'éducation physique hors du contexte scolaire; politiques et structures gouvernementales, fédérations sportives omnisports et unisports, organismes de coordination municipale, régionale, provinciale, nationale et internationale.

EPH 2063 Théorie du mouvement humain

Nature du comportement moteur de l'homme. Mécanismes du comportement. Activité motrice coordonnée. Modification du comportement moteur; maturation, apprentissage. Méthodologie de l'apprentissage moteur.

EPH 2073 Mécanique du mouvement humain I

Etude des principaux aspects de la mécanique des corps applicable à l'étude du mouvement humain. Ressemblances et différences du corps humain avec les corps solides; problème des forces et de leurs effets. Interrelation entre force, matière et mouvement.

EPH 2083 Méthodes d'entraînement

Terminologie, principes fondamentaux et formes de travail. Qualités physiques et leurs procédés de développement. Etude des principaux systèmes d'entraînement; gartlek, circuit, cross-promenade, musculation avec haltères, etc. Entraînement total et sa planification. Ethique et responsabilités de l'entraîneur.

EPH 2093 Didactique et méthodologie de l'éducation physique

Etude théorique et expérimentale des différentes approches à l'enseignement de l'éducation physique. Organisation et conduite d'une classe. Application des principes pédagogiques.

EPH 2113 Initiation à la méthode scientifique

Méthodes et techniques de la documentation (fiches, recherche en bibliothèque, bibliographie, résumé d'articles, de livres, de recherches, etc.). Types de recherche et champs de connaissances (anatomie, psychologie, etc.) Détermination d'un problème scientifique; expérimentation et rapport des résultats. Utilisation des statistiques dans un rapport de recherche. Forme, disposition et règles à observer lors de la rédaction et de la remise des travaux.

EPH 2123 Education physique II

Faire vivre des expériences à l'enfant et permettre à l'étudiant-maître d'apprendre comment transmettre des connaissances par l'étude de techniques, expression spontanée, formes jouées, formes rythmées, formes développant la créativité, etc.

EPH 2713 Physiologie de l'activité physique I

Etude des grandes fonctions physiologiques dans leur ajustement et leur adaptation à l'activité physique. Physiologie cardio-vasculaire appliquée à l'effort. Contraction musculaire et métabolisme énergétique au cours du travail musculaire. Adaptation respiratoire. Rôle du système nerveux en regard de la fonction musculaire. Fonctions rénales et exercice musculaire. Problèmes spéciaux: doping, altitude, alimentation, etc.

Cours préalable: EPH 2013.

EPH 2723 Stages I

EPH 2733 Stages II

Application, en milieu de travail, des connaissances apprises; observation et manipulation de groupes.

Cours préalable: EPH 2093.

EPH 2743 Evaluation en éducation physique

Nature et principes de l'évaluation en éducation physique. Critères de sélection de tests. Principes généraux d'administration, d'interprétation et d'utilisation des tests. Normes. Techniques et procédures d'utilisation de tests spécifiques pour l'évaluation des facteurs de la valeur physique et des habiletés ainsi que de tests somatométriques, physiométriques et sociométriques. Tests de connaissance. Etude de l'utilisation de ces mesures en milieu scolaire.

Cours préalables: EPH 2043 et PED 1703

EPH 2753 Mémoire

Rapport de travail personnel de fin d'étude effectué dans un secteur spécifique et rédigé selon les normes prescrites par le département.

Cours préalables: EPH 2113 et PED 1703.

EPH 3023 Education physique III

Séminaires — Travaux personnels permettant à l'étudiant-maitre de faire une synthèse des éléments fondamentaux de l'éducation physique. Etude des programmes, évaluation, etc. Education physique et liens avec les autres disciplines. . .

EPH 3213 Didactique et méthodologie de l'éducation physique à l'élémentaire

Etude théorique et expérimentale des différentes approches à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire.

EPH 3233 Etude comparative de l'éducation physique contemporaine.

Comparaison de l'éducation physique dans les principaux pays; législation, règlements, programmes, objectifs, procédés, etc.

EPH 3243 Education physique adaptée

Rôle de l'éducation physique vis-à-vis les inadaptés. But et objectifs de l'éducation physique adaptée. Fonctions du professeur d'éducation physi-

que adaptée. Considérations sur les programmes. Etude des anomalies rencontrées dans le milieu scolaire. Evaluation des besoins individuels. Elaboration de programmes.

EPH 3253 Histoire de l'activité physique

Survol du développement de l'activité physique des temps anciens jusqu'au XIXe siècle. Les courants modernes.

EPH 3263 Hygiène et traumatologie sportive

Notions d'hygiène reliées à la pratique d'activités physiques. Etude des accidents particuliers à la pratique des activités physiques.

EPH 3273 Information sur la médecine sportive

Nature, domaine et objectifs de la médecine sportive. Rôle de la médecine sportive chez le pratiquant normal et en bonne santé (l'examen médico-sportif, etc.), dans la supervision des athlètes de compétition, dans la prévention, le traitement et la réhabilitation des traumatismes sportifs. Aspects prophylactiques et thérapeutiques de l'activité physique. Contribution de la médecine sportive à la recherche (scientifique) dans le domaine de l'activité physique.

EPH 3713 Anatomie fonctionnelle

(Généralités, introduction). Plans et axes du corps humain. Définitions des termes anatomiques. Système osseux. Système musculaire. Système inter-osseux; arthrologie et syndesmologie.

Cours préalable: EPH 2013

EPH 3723 Psychologie de l'apprentissage moteur

Processus d'acquisition d'habiletés motrices. Théories d'apprentissage et apprentissage moteur. Rôle des répétitions et de leur distribution. Renforcement. Rétention, réminiscence et inhibition. Transport et généralisation. Fonctions cognitives et apprentissage moteur. Consignes verbales, démonstrations et moyens audio-visuels. Facteurs d'environnement. Facteurs particuliers.

EPH 3733 Psychologie du comportement moteur

Mécanismes du comportement moteur. Activité motrice coordonnée. Développement de la fonction motrice. Mouvement, expression et commu-

nication. Efficience motrice. Performance motrice. Facteurs individuels. Facteurs d'environnement. Facteurs particuliers.

Cours préalable: EPH 2063

EPH 3743 Programmation en éducation physique

Analyse des différentes phases du programme d'éducation physique. Facteurs déterminants. Principes de sélection des activités. Etude et critique de programmes déjà existants. Ebauches de programme au niveau élémentaire, secondaire, collégial ou chez les exceptionnels.

Cours préalable: EPH 2043

EPH 3753 Séminaire

Définitions collectives des problèmes à étudier en éducation physique et atelier de travail sur chacun de ces problèmes.

Cours préalable: EPH 2043

EPH 3763 Sociologie et psychologie de l'activité physique

Nature et domaine de la sociologie et de la psychologie de l'activité physique. Méthodes. Activité physique et systèmes socio-culturels. Groupements d'activités physiques en tant que sous-systèmes sociaux; structure et dynamique. Activité physique, institutions sociales et problèmes sociaux. Psychologie sociale de l'activité physique. Psychologie de l'aptitude motrice. Influence de l'activité physique sur les dimensions psychologiques et sociales de l'individu. Psychologie de la performance. Psychologie des accidents sportifs. Application particulière des conclusions de la psychologie et de la sociologie à l'activité physique. Etude de cas types et de documents choisis.

Cours préalable: EPH 2023

EPH 3773 Supervision en éducation physique

Identification des éléments de la supervision en éducation physique et ses principes de base. Supervision scolaire des enseignants et des programmes de différents niveaux.

Cours préalable: EPH 2053

EPH 3783 Didactique et méthodologie de l'éducation physique adaptée

Etude théorique et expérimentale des différentes approches à l'enseignement de l'éducation physique face aux problèmes propres à ce secteur. Techniques d'observation, d'évaluation et de détection des différents problèmes moteurs et sensoriels. Application en milieu approprié.

EPH 4713 Biométrie

Concepts fondamentaux en somatométrie, sociométrie et physiométrie. Possibilités et limitations. Etude critique des procédés d'évaluation. Application dans le domaine de l'éducation physique.

Cours préalable: EPH 2743

EPH 4723 Mécanique du mouvement humain II

Acquisition de principes et de techniques d'analyse permettant à l'étudiant d'appliquer les lois du mouvement dans l'analyse d'un geste humain. Accent sur l'analyse cinématographique et électromyographique du mouvement humain.

Cours préalable : EPH 2073

EPH 4733 Organisation et administration de l'éducation physique II

Nature et rôle des programmes intramuros et extramuros d'activités sportives. Structures administratives propres à chacun des programmes. Implications administratives des structures; personnel, responsabilités légales. Problèmes d'actualité.

Cours préalable: EPH 2053

EPH 4743 Physiologie de l'activité physique II

Présentation des principaux concepts de travail. Transformation d'énergie, dette d'O₂, production de chaleur, échange de fluide et métabolisme intermédiaire. Etude des processus utilisés pour l'évaluation de la fonction cardio-circulo-respiratoire et neuro-musculaire chez l'individu physiquement actif.

Cours préalable : EPH 2713

EPH 4753 Psychologie de la personnalité

Concepts fondamentaux et voies d'approche dans l'étude de la personnalité. Survol des principales théories. Développement de la personnalité et des traits de personnalité. Processus d'adaptation. Procédés d'évaluation.

Cours préalable : EPH 2023

EPH 4763 Séminaire en croissance et développement

Définitions collectives des problèmes à étudier en croissance et développement, atelier de travail sur chacun de ces problèmes.

Cours préalable : EPH 2033

EPH 4773 Séminaire sur l'histoire et la philosophie de l'activité physique

Investigation ou étude de la signification et du rôle de l'activité physique à travers les siècles, les peuples, les systèmes politiques et socio-économiques.

Cours préalables: EPH 3253, EPH 3233

EPH 4783 Séminaire en méthodes d'entraînement

Bilan des données expérimentales et empiriques dans les procédés de développement des qualités physiques et des systèmes d'entraînement. Etude comparée des systèmes d'entraînement. Etude des modalités d'application en fonction des sujets, des différents sports et des différents niveaux de performance. Elites sportives: détection, planification, supervision. Problèmes particuliers: hygiène et soins, nutrition et doping; facteurs géoclimatiques. L'entraîneur.

Cours préalables : EPH 2083, EPH 2713.

ISP 1103 Introduction à l'information scolaire et professionnelle

Historique du mouvement d'orientation et d'information scolaire et professionnelle à l'étranger et au Québec. Théories fondamentales de l'orientation. Orientation et information ; fonction de l'action éducatrice totale de l'école. Place de l'information dans le processus total de l'orientation. Services aux étudiants dans l'école. Rôle de l'information comme facteur de maturation et de préparation à un choix professionnel.

ISP 1113 Didactique de l'information scolaire et professionnelle

Cours généraux pour tous les niveaux. Critères de construction et d'évaluation de programmes. Expériences et études faites sur l'enseignement des professions. Concepts psycho-pédagogiques en orientation professionnelle. Fondements d'une didactique de l'information scolaire et professionnelle. Eléments de méthodes.

ISP 1403 Principes de sociologie

Définition de la sociologie, son domaine et sa spécificité. Sa méthode : la sociologie est-elle une science ? Etude des fondements normatifs et

idéaux de la vie sociale : normes, valeurs, statuts, rôles, culture, idéologie et civilisation. Socialisation, organisation sociale : notions de structure et de fonction, types d'organisation. Système social. Action sociale. Changement social.

ISP 1503 Initiation à la documentation scolaire et professionnelle

Organisation d'un centre de documentation scolaire et professionnelle. Inventaire et évaluation de la documentation. Etude de la monographie scolaire, professionnelle et industrielle. Notions sur des techniques de cueillette de l'information : survey, follow-up, analyse de tâches. Renseignements sur l'utilisation de l'information scolaire et professionnelle aux Etats-Unis. Classification des professions.

ISP 2073 Psychologie des adultes

Caractéristiques de l'âge adulte en regard de l'adaptation de l'individu aux tâches d'apprentissage intellectuel et aux situations professionnelles : motivation, recours à l'expérience, responsabilités et recherche de la sécurité, etc. Interprétation d'expériences d'éducation d'adultes en fonction de critères de rendement académique et professionnel : SESAME, DEPART, etc. Applications à la diffusion de l'information scolaire et professionnelle dans une perspective d'éducation et d'orientation.

ISP 2403 Sociologie de l'orientation scolaire et professionnelle

Influence des facteurs socio-culturels et des groupes sociaux sur le choix professionnel de l'individu et le développement de la carrière. Le sexe, la classe sociale et la préférence professionnelle, les aspirations scolaires et professionnelles et la perception des professions. Changements technologiques et orientation. Société et développement de carrière : systèmes sociaux et décisions de carrières ; famille et développement vocationnel. Professions et valeurs.

ISP 2516 Programmes et méthodes de l'ISP au secondaire

Objectifs généraux des programmes d'information scolaire et professionnelle à l'étranger et au Québec. Programmes gradués d'information pour l'élémentaire, le secondaire régulier, professionnel long et court, l'enfance inadaptée : précision des objectifs et des contenus de programmes, expérimentation. Etude de manuels d'information pour l'élève. Travail de groupes dans le laboratoire d'information : expérimentation de ces méthodes : visites industrielles, expo-carrières, conférences, films, etc. Préparation de documents méthodologiques.

ISP 2616 Programme et méthodes de l'ISP au collégial

Etude des programmes étrangers de niveau collégial. Selon les besoins des CEGEP actuels et en collaboration avec leurs services de placement existants, élaboration d'un programme d'activités d'ISP. Etude de diverses techniques adaptées à ces individus et à ces groupes et expérimentation.

ISP 2713 Principes d'économie

Traits de l'économie contemporaine. Marchés, formation et manipulation des prix. Equilibre et évolution de l'entreprise. Comptes nationaux. Théorie de l'emploi. Politique monétaire et fiscale. Cycles économiques. Inflation. Distribution des revenus. Commerce international. Répartition du produit national. Sécurité sociale au Canada et au Québec. Planification économique.

ISP 2716 Programmes et méthodes de l'ISP aux adultes

Etude des besoins d'information scolaire et professionnelle des adultes et élaboration de programmes. Connaissance du matériel didactique disponible actuellement pour l'enseignement de l'ISP aux adultes et production de documents. Expérimentation de diverses techniques avec des groupes.

ISP 2783 Techniques d'étude du milieu de travail

Etude des techniques utilisées par les centres de main-d'oeuvre pour connaître les secteurs d'emploi d'une région donnée. Utilisation des offres d'emplois des journaux, de la fonction publique, etc., pour connaître le milieu. Etude d'analyses de tâches faite par l'industrie; rédaction d'analyses de tâches. Apprentissage des techniques de "community occupational surveys". Attention particulière accordée aux publications des ministères de la main-d'oeuvre et de l'immigration et à celles du ministère du travail et de la main-d'oeuvre du Québec. Contacts avec les associations professionnelles pour études de leurs professions.

ISP 2793 Problèmes du travail

Organisation internationale du travail. Mouvement syndical canadien. Problème des salaires: critères de détermination, parité des salaires, action des syndicats sur le niveau d'emploi, masse et balises salariales. Etude méthodique des politiques salariales: apprentissage, pratiques restrictives, ancienneté, renvois, progrès techniques et automation. Conflits de travail; conciliation, arbitrage, grèves. Sécurité sociale, chômage, mobilité professionnelle, organisation de l'entreprise. Collaboration syndico-patronale.

ISP 2816 Structure et méthodes des organismes de placement

Etude pratique du fonctionnement des divers centres de main-d'oeuvre, des services de placement scolaire. Techniques d'entrevue de placement. Approfondissement dans la pratique de la législation sur la formation professionnelle du travailleur. Visites et observations dans le milieu ; activités des officiers de placement. Relations centre de main-d'oeuvre et industrie.

ISP 2916 Recherche monographique

Etude approfondie d'un secteur professionnel ou industriel, d'une profession, d'un problème du travail à l'aide des techniques d'études du milieu, des méthodes de recherche appliquées à l'information scolaire et professionnelle.

ISP 3123 Psychologie des professions

Distinction entre la psychologie des professions et la psychologie des carrières. Psychologie des professions selon Roe. Psychologie différentielle appliquée à la psychologie des professions et des tâches professionnelles.

ISP 3133 Théories du choix professionnel

Etude de diverses théories du développement vocationnel: Ginzberg, Super, Tiedeman et O'Hara, etc. et du choix professionnel. Le choix professionnel selon Holland : types de personnalité, facteurs de l'environnement. stéréotypes professionnels, valeurs et choix professionnel. Etude comparative et critique des théories.

ISP 3403 Sociologie des professions

Déterminants sociaux des professions. Changements technologiques et industriels et tendances professionnelles. Statut social et professions : professions et stratification sociale, revenus et professions, prestige et professions, etc. Mobilité professionnelle des travailleurs. Professions et pouvoir social. Professionnalisation : concept de professions, groupes professionnels et ordre social, structure sociale, normes culturelles.

ISP 3413 Séminaire interdisciplinaire sur le travail

Etude approfondie d'un problème majeur de la vie du travail (chômage, répercussion de la technique, adaptation professionnelle, loisirs, etc.) à la lumière des conclusions de plusieurs disciplines utilisées simultanément : sociologie, économique, psychologie.

ISP 3503 Laboratoire de documentation professionnelle

Laboratoires d'étude critique et de rédaction de documents. Visites et études d'institutions, d'industries, de centres de main-d'oeuvre, de centres de documentation, etc. Analyse de films et évaluation. Manipulation et étude des appareils et du matériel audio-visuels. Production de matériel didactique audio-visuel et autres. Spécification par niveaux.

ISP 3596 Expérience en ISP au secondaire

Séjour dans un service de niveau secondaire ; observation et participation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci : constitution de documentation, rencontres d'élèves, de parents, d'employeurs, enseignement, application de techniques particulières, etc. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3603 Facteurs d'adaptation professionnelle

Préparation psychologique de l'élève au travail. Problèmes qu'affronte le dropout. Adaptation du jeune travailleur en milieu de travail. Motivation, succès et satisfaction professionnelle.

ISP 3696 Expérience en ISP au collégial

Séjour dans un service de niveau collégial : observation et participation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci : constitution de documentation, rencontres d'élèves individuellement ou en groupes, d'employeurs, application de techniques particulières d'enseignement, relations avec l'officier de placement, etc. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3706 Psycho-sociologie des communications

Théories et modèles de la communication : signe et signifié, langage et perception, communication verbale et non-verbale. Canaux de communication. Analyse scientifique de l'information.

ISP 3793 Main-d'oeuvre et marché du travail

Etude de la main-d'oeuvre au Canada et au Québec : répartition géographique et industrielle, tendances, main-d'oeuvre féminine. Politique de plein emploi et politique de main-d'oeuvre. Formation professionnelle des travailleurs au Canada et au Québec : apprentissage, recyclage des travailleurs, loi de la formation professionnelle, ententes fédérales-provinciales, etc. Ministères et centres de main-d'oeuvre : rôle, fonctionnement. La main-d'oeuvre dans la fonction publique.

ISP 3796 Expérience en ISP chez les adultes

Séjour dans un service d'éducation permanente ; observation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci : constitution de documentation, rencontres d'étudiants individuellement ou en groupes, d'officiers de placement, d'employeurs, expérimentation de programmes et de techniques d'enseignement avec des groupes d'adultes. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3896 Expérience de travail dans les centres de main-d'oeuvre

Séjour dans un centre de main-d'oeuvre et dans des milieux industriels : observation et participation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci : rencontres de travailleurs à la recherche d'emplois ou de cours de perfectionnement, d'employeurs, applications de techniques d'étude du milieu, etc. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3996 Expérience de travail en recherche et documentation

Participation à l'élaboration d'un projet d'inventaire, d'analyse ou de production de documentation scolaire et professionnelle dans un milieu de travail donné, soit organismes gouvernementaux, institutions scolaires, etc.

MAS 5706 Principes d'administration scolaire

Développement de l'idée d'administration scientifique. Nature du comportement administratif. Théorie et recherche en leadership. Le concept d'autorité. Organisations formelles et informelles. Formation professionnelle des administrateurs. Application de principes généraux à des cas choisis dans le milieu scolaire.

MAS 5716 Gestion du personnel scolaire

Élément humain dans l'administration du personnel. Besoins de main-d'oeuvre dans le milieu scolaire. Certification des professeurs. Sélection, supervision et promotion du personnel scolaire. Relations interpersonnelles dans le milieu scolaire. Théories des communications. Professionnalisation du personnel scolaire et liberté d'expression (liberté académique). Facteurs de bien-être et d'adaptation du personnel scolaire : rémunérations, conditions de travail, statut social, etc.

MAS 5726 Organisation des programmes scolaires

Organisation des programmes scolaires dans le système du Québec. Organisation des écoles pour assurer le meilleur processus éducatif.

Normes d'utilisation optimale du personnel enseignant. Examens et promotions. Règlements touchant les élèves. Acquisition et utilisation du matériel didactique. Activités para-scolaires. Tenue des archives et des dossiers.

MAS 5736 Problèmes administratifs de l'enseignement aux niveaux pré-secondaires

Etude en profondeur de différents problèmes caractéristiques de ces niveaux, avec utilisation des techniques de simulation, de méthodes des cas, d'approche de la tâche à accomplir en un temps donné dans un cadre déterminé, etc.

MAS 5746 Problèmes administratifs de l'enseignement secondaire

Etude en profondeur de différents problèmes caractéristiques de ce niveau, avec utilisation des techniques de simulation, de méthodes de cas, d'approche de la tâche à accomplir en un temps donné dans un cadre déterminé, etc.

MAS 5756 Problèmes administratifs de l'enseignement collégial

Etude en profondeur de différents problèmes caractéristiques de ce niveau avec utilisation des techniques de simulation, de méthodes des cas, d'approche de la tâche à accomplir en un temps donné dans un cadre déterminé, etc.

MAS 6706 Financement de l'éducation

L'éducation considérée comme un processus de perfectionnement du capital humain. Intégration de l'éducation dans l'économie générale d'une société. Relations entre le marché du travail et le milieu scolaire. Sources de revenus des organismes chargés de l'éducation: taxation, subventions, etc. Budgets scolaires: leur préparation, leur administration. Programmes de base du financement scolaire. Productivité de l'entreprise scolaire.

MAS 6716 Systèmes scolaires du Canada

Etude comparative des systèmes scolaires des provinces du Canada: structures, cadres administratifs, financement, modes de gestion, structures des programmes, régimes d'examens, etc.

MAS 6726 Sociologie de l'administration scolaire

Etude du milieu sociologique dans lequel le processus éducatif se déroule: institutions, groupes de pression, notions de culture et de civili-

sation, classes sociales. Interprétation de l'institution scolaire en regard du milieu où elle est implantée. Influences réciproques du milieu scolaire et du milieu social comme parties d'un système de civilisation.

MAS 6736 Principes d'aménagement scolaire

Etude du milieu physique dans lequel le processus d'éducation doit se dérouler. Problèmes de planification, de construction, de rénovation, d'adaptabilité. Méthodes de consultations préliminaires à de tels projets; étude du cheminement critique de la réalisation d'un projet.

PED 1043 Facteurs spécifiques d'apprentissage

Etude de la contribution des phénomènes psychophysiologiques (vision, audition, langage, coordination visuo-manuelle, schéma corporel, organisation spatio-temporelle, perception, saisie de relation, etc.) dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et des mathématiques.

PED 1123 Pédagogie de l'enseignement

Etude des principes de la pédagogie active et fonctionnelle et de ses applications aux différents niveaux scolaires. Connaissance théorique et pratique des techniques appropriées à l'individualisation de l'enseignement; des modes d'organisation du travail de l'élève et du groupe; des problèmes rencontrés à l'école concernant l'organisation pédagogique, disciplinaire et matérielle de la classe aux différents niveaux. Informations relatives aux apports des théories en éducation, de la recherche scientifique et de la pédagogie expérimentée à l'action pédagogique du maître.

PED 1133 Pédagogie de l'éducation

Droits de l'enfant à l'éducation. Rôle de l'éducateur conscient de sa responsabilité envers l'enfant. Etude des divers objectifs de l'éducation: fins personnelles et fins sociales, dans une perspective d'éducation intégrale et équilibrée de l'enfant et de l'adolescent. Connaissance de quelques conceptions-types de l'éducation (naturalisme, sociologisme, etc.) afin d'en dégager un système de valeurs pour l'éducateur moderne. Etude des autres agents éducateurs: parents, écoles, de leurs relations avec le maître. Ethique professionnelle.

PED 1193 Psychophysiologie

Anatomie et physiologie du système nerveux. Différents systèmes sensoriels et leur intégration au système nerveux. Rôle de la sensori-motricité. Définitions de certains termes, comme la latéralisation, le schéma corporel.

PED 1203 Laboratoire d'initiation à l'observation

Utilisation de méthodes ou de techniques pour structurer des situations d'observation individuelle d'enfants ou d'adolescents. Initiation de l'étudiant à l'observation du comportement du sujet dans l'accomplissement d'une tâche et à un dégagement des caractéristiques significatives au plan de la conduite, des attitudes, des aptitudes (sens large) et de certaines autres réactions.

PED 1223 Psychopédagogie de l'enfant

Etude du développement de l'enfant, de la naissance à la puberté: développement corporel, cognitif, affectif, social, religieux et moral, avec application aux situations d'apprentissage scolaire et d'adaptation au milieu de l'école. Méthode d'observation du comportement et intervention éducative. Une proportion de 75% des cours sera consacrée aux années 4-8 pour l'élémentaire 1er cycle, aux années 8-12 pour l'élémentaire 2e cycle.

PED 1423 Animation du groupe scolaire

Etude des diverses conceptions de la dynamique des groupes. Problèmes de l'autorité du maître dans sa fonction de direction, leadership et animation du groupe scolaire. Caractéristiques psychologiques du groupe scolaire, son évolution et les méthodes de formation en petits groupes. Comportements de l'animateur du groupe scolaire.

PED 1453 Pédagogie pré-scolaire

Etude théorique et pratique des méthodes et techniques propres à l'éducation des jeunes enfants qui arrivent à l'école élémentaire (groupe de 5 ans). Connaissance des principes d'organisation pédagogique et matérielle d'une classe des 5 ans. Etude des moyens pris pour assurer leur éducation intégrale. Synthèse des didactiques particulières à cette formation de base, intellectuelle, sociale, physique, morale et religieuse.

PED 1533 Instrumentation clinique et orthopédagogique

Etude du rationnel et de l'utilisation d'instruments requis pour le diagnostic et l'orthodidactique.

PED 1543 Psychopédagogie du retardé scolaire

Le retard scolaire de l'élève normalement doué: nature, caractéristiques et conséquences pédagogiques, psychologiques et culturelles. Principes éducatifs. Attitudes de l'éducateur vis-à-vis du retardé scolaire.

PED 1643 Méthodologie de la recherche

Introduction à la recherche scientifique: rôle, difficultés, étapes générales (formulation du problème, hypothèses, etc.). Nature, classification et description sommaire des principales méthodes: descriptive, expérimentale, historique, philosophique.

PED 1703 Statistique I

Organisation des observations. Principales mesures de tendance centrale et de variabilité. Représentations graphiques et numériques. Notion de probabilité. Courbe de Gauss et applications. Notion de corrélation. Scores standardisés et statistiques élémentaires utilisées pour la mesure en éducation. Initiation à l'utilisation des calculateurs électroniques.

PED 1553 Pédagogie de l'expression

Etude de diverses techniques d'expression. Valeurs éducatives. Utilisation de ces techniques en ateliers et laboratoires. Progression méthodique et pédagogique de certaines techniques: théâtre d'ombre, mime, jeux dramatiques, marionnettes, jeux éducatifs.

PED 1653 Initiation aux techniques audio-visuelles

Etude du rôle des techniques audio-visuelles dans l'apprentissage. Connaissance théorique et pratique des principales techniques audio-visuelles en usage dans nos écoles publiques. Utilisation des diverses techniques, fabrication de matériel audio-visuel simple, expérimentation dans les classes.

PED 1803 Développement humain

Etude des grandes composantes de la personnalité, de leur interaction et des processus de leur évolution. Théorie dynamique de la personnalité. Facteurs et lois du développement. Motivation, aptitudes, intérêts. L'interaction sociale: communication, modes et processus d'intégration dans le milieu. Méthodes d'observation du comportement et intervention éducative.

PED 1843 Mesure de la croissance humaine

Théorie et pratique de la docimologie: hypothèses, méthodes de base (avec initiation à la statistique). Évaluations courantes en milieux scolaires: examens, tests, interprétation de dossiers cumulatifs. Applications à des évaluations particulières: développement corporel (et sensoriel), apprentissage de la lecture, du calcul, etc. Utilisation de la mesure pour le diagnostic et l'orthopédagogie.

PED 1903 Psychologie de l'enfant

Notions de la personnalité. Notions d'instinct et de libido. Niveaux de la conscience. Contenu et développement des instances psychiques. Etude de génétique du développement de l'enfant de la naissance à la pré-puberté: évolution physiologique, cognitive, affective, sociale et morale.

PED 1913 Psychologie de l'adolescent

Continuité ontogénétique entre l'enfance et l'adolescence. Notion d'adolescence et sa signification évolutive. Mutations physiologiques et psychiques. Sexualité. Affectivité. Social. Pensée formelle et égocentrisme intellectuel. Moi et mécanismes d'adaptation.

PED 1923 Système scolaire du Québec

Législation et organisation scolaire au Québec. Etudes des principaux organismes: Ministère de l'éducation, Conseil supérieur de l'éducation, universités, cegeps, commissions scolaires régionales et locales. Attention spéciale accordée au développement et à l'organisation de l'orthopédagogie. Démocratisation, professionnalité et culturalisme dans le système scolaire québécois.

PED 2023 Psychologie de l'intelligence

Notion expérimentale de l'intelligence selon diverses théories. Etude de génétique du développement mental: stades et périodes. Période de la sensori-motricité, de la pensée pré-opératoire, des opérations concrètes et des opérations formelles. Notion de conduite et activité de l'intelligence. Rapports entre intelligence et affectivité.

PED 2043 Psychologie de l'apprentissage

Notion de l'apprentissage perçu selon les diverses théories. Problèmes de transfert, d'insight, de mémoire, de rétention et d'oubli. Facteurs G et spécifiques. Relations apprentissage et pensée.

PED 2183 Rééducation sensori-motrice I

Evolution de la sensori-motricité chez l'enfant. Développement des qualités sensori-motrices. Intervention pédagogique normale: méthodes éducatives. Intervention rééducative: le diagnostic.

PED 2293 Rééducation sensori-motrice II

Intervention rééducative: méthodes et techniques de rééducation sensori-motrice.

PED 2343 Méthodes de diagnostic clinique I

Etude du rationnel du diagnostic psychopédagogique. Etude du rationnel et de l'utilisation des épreuves et documents d'analyse des aptitudes et des attitudes psychopédagogiques.

PED 2353 Méthodes de diagnostic clinique II

Etude du rationnel et de l'utilisation des épreuves et documents d'analyse des acquisitions scolaires.

PED 2363 Séminaire sur les troubles d'apprentissage I

Etude et analyse des recherches dans les domaines de l'apprentissage en lecture, mathématiques, écriture, orthographe, langage. Pertinence des données de la recherche de la psychologie, de la linguistique, de la sociologie, de la physiologie et de la neurologie.

PED 2503 Initiation aux techniques audio-visuelles

Analyse des principales théories des communications en relation avec l'audio-vision. Etude comparative des différentes techniques audio-visuelles appliquées à l'enseignement. Manipulation de la quincaillerie audio-visuelle de base. Notions de production de documents audio-visuels.

PED 2523 Techniques d'animation d'un groupe

Organisation du travail correctif en groupe. Le groupe: facteur de rééducation. Structure et dynamique du groupe scolaire en situation de réapprentissage. Relations orthopédagogiques en groupes. Individualisation dans le groupe.

PED 2623 Animation de groupe

Etude des diverses conceptions de la dynamique de groupes. Problème du maître dans sa fonction de direction, de leadership et animation du groupe. Caractéristiques psychologiques du groupe, son évolution, méthodes de formation en petits groupes. Comportements de l'animateur vs participants, des participants vs l'animateur. Etude et application spéciale au groupe scolaire en fonction du sport (activités) collectif et du sport individuel.

PED 2703 Statistique II

Etude de la corrélation. Coefficient de régression. Régression linéaire. Interprétation du coefficient de corrélation en terme d'estimation. Echan-

tillonnage: nature et techniques. Inférence statistique: hypothèses, tests de signification, niveaux de signification et degrés de liberté (test "t", test du chi carré, test "F"). Introduction à l'analyse de variance et de covariance. Initiation à la programmation des calculateurs électroniques.

PED 2713 Les institutions scolaires du Québec

Structure du système scolaire québécois. Eléments de législation scolaire. Etude comparative des systèmes scolaires du Québec et de l'étranger. Etude des institutions scolaires publiques et privées: répertoires, objectifs des institutions, exigences d'admission, durée; connaissance des programmes de l'élémentaire; de l'enfance exceptionnelle, des diverses options du secondaire et du collégial, des facultés universitaires, des cours aux adultes. Etude des programmes en fonction des débouchés. Laboratoire de documentation scolaire.

PED 2723 Statistiques

Statistiques descriptives couramment utilisées en recherche. Utilisation des machines à calculer. Méthodes de corrélations paramétriques et non-paramétriques. Tests d'hypothèses, de signification des corrélations et des moyennes. Application des moyens statistiques à des problèmes en éducation physique.

PED 2783 Orthodidactique de la lecture

A la lumière des principes fondamentaux d'apprentissage de la lecture, analyse critique sommaire des différentes méthodes d'apprentissage. Etude et application des diverses méthodes de rééducation pour les élèves en difficultés d'apprentissage de la lecture.

PED 2863 Ecole élémentaire

Etude théorique et pratique de l'organisation des écoles élémentaires au Québec en rapport avec la législation qui régit notre système scolaire. Connaissance du milieu élémentaire: milieu humain, pédagogique, administratif. Connaissance théorique de la place de l'école élémentaire dans tout l'ensemble du système scolaire.

PED 2903 Psychologie de l'enfant

Etude du développement de l'enfant, de la naissance à la puberté: développement corporel, cognitif, affectif et social. Problèmes d'adaptation au milieu scolaire et au secteur d'éducation physique. Problèmes spéciaux: sexualité, autorité, gang, drogues, etc.

Cours préalable: EPH 2023

PED 2913 Psychologie de l'adolescent

Liens entre enfance et adolescence. Etude des caractéristiques de l'adolescence: développement corporel, cognitif, affectif et social. Problèmes d'adaptation au milieu scolaire et au secteur d'éducation physique. Problèmes spéciaux: sexualité, autorité, gang, drogues, etc.

Cours préalable: EPH 2023

PED 2923 Système scolaire québécois

Législation et organisation du système scolaire du Québec. Etude des lois et des règlements dans les principaux secteurs du système. Ministère de l'éducation. Conseil supérieur de l'éducation, universités, cegeps, commissions scolaires régionales et locales. Enseignement privé. Formation des maîtres. Education des adultes. Démocratisation, professionnalité et pluriculturalisme dans le système scolaire québécois.

PED 3053 Apprentissage et motivation

A partir des recherches effectuées en ce domaine, présentation des théories et des principes qui expliquent le rôle de la motivation, du niveau d'aspiration à l'apprentissage et de l'influence de la motivation dans la formation des attitudes scolaires de l'élève. Etude de cas tirés de la littérature psychologique.

PED 3363 Séminaire sur les troubles d'apprentissage II

Etude et analyse des recherches dans les domaines de l'apprentissage en lecture, mathématiques, écriture, orthographe, langage. Pertinence des données de la recherche de la psychologie, de la linguistique, de la sociologie, de la physiologie et de la neurologie.

PED 3563 Séminaire sur les troubles d'apprentissage III

Etude et analyse des recherches dans les domaines de l'apprentissage en lecture, mathématiques, écriture, orthographe, langage. Pertinence des données de la recherche de la psychologie, de la linguistique, de la sociologie, de la physiologie et de la neurologie.

PED 3593 Laboratoire de pratique professionnelle I

Formation professionnelle. Utilisation du diagnostic et explication des méthodes de rééducation appropriées. Expériences actives de formation.

PED 3693 Laboratoire de pratique professionnelle II

Formation professionnelle. Utilisation du diagnostic et application des méthodes de rééducation appropriées. Expériences actives de formation.

PED 3783 ² *MA* Orthodidactique de l'arithmétique

A la lumière des principes fondamentaux d'apprentissage de l'arithmétique, analyse critique sommaire des différentes méthodes d'apprentissage. Etude et application des diverses méthodes de rééducation pour les élèves en difficultés d'apprentissage.

PED 3883 ⁴ *MA* Orthodidactique de l'orthographe et de l'écriture

A la lumière des principes fondamentaux d'apprentissage de l'orthographe et de l'écriture, analyse critique sommaire des différentes méthodes de rééducation pour les élèves en difficultés d'apprentissage.

PED 5013 Méthodes de recherche

L'étudiant doit inscrire à son programme de maîtrise un cours de méthodes spécialisées de recherche en accord avec le thème et selon les besoins de son mémoire. Ce cours peut être suivi à la Faculté des sciences de l'éducation ou dans une autre faculté. Le choix de ce cours est déterminé par le directeur du département, à la suite des suggestions proposées par le Comité de maîtrise de la Faculté.

PED 5373 Séminaires de lectures

Ces séminaires ont pour objet la discussion critique de certains thèmes fondamentaux en sciences de l'éducation: sociologie des institutions, psychologie linguistique, troubles d'apprentissage, prospectives et planification, philosophie de l'éducation, etc. Ces thèmes varient chaque année; ils sont choisis en raison d'une double finalité: exploration d'un domaine moins bien connu (acquisition de connaissances), contact avec des perspectives et des méthodes connexes au centre d'intérêt de la recherche individuelle. Ils favorisent une conceptualisation plus poussée et le dégageant d'application au secteur de travail où prévoit s'engager l'étudiant. Ils sont présentés soit par l'étudiant, soit par les professeurs.

PED 5653 Séminaires de recherche de 2ème cycle

Ces séminaires cherchent à développer le sens critique de l'étudiant en pédagogie scientifique. Ils lui permettent, par la présentation de divers sujets de recherche, dont les thèmes varient selon les travaux en cours, de prendre contact avec différentes méthodes de recherche scientifique et

de prendre conscience des exigences méthodologiques de la recherche. Chaque étudiant est invité à présenter son projet de recherche qui est analysé et discuté par les professeurs et les étudiants. Des travaux personnels de professeurs peuvent aussi être présentés à ces séminaires.

PSE 1003 Initiation à la rééducation

Histoire de l'éducation et de la rééducation: courants éducatifs et psychologiques. Philosophie de l'éducation et de la rééducation: courants et options philosophiques. Fondements d'une psychopédagogie éclairée et adaptée: notions courantes en rééducation. Analyse critique des milieux de rééducation, du rôle de psycho-éducateur auprès des autres professionnels qui oeuvrent avec l'enfance inadaptée.

PSE 1196 Développement psycho-physiologique

Croissance de l'enfance à l'âge adulte. Etapes d'évolution neuro-physiologique. Facteurs de croissance et interactions. Observations et applications à l'étude de cas concrets.

PSE 1296 Développement intellectuel

Etude des étapes de développement de l'intelligence selon les stades de Piaget. Facteurs d'évolution et interaction. Observation et application à l'étude de cas concrets: tests diagnostics et applications psychopédagogiques.

PSE 1299 Développement affectif

Etude des composantes de la personnalité. Notions d'instances psychologiques. Rôles, fonctions, forces et défaillances du "moi" en évolution. Etapes d'évolution de l'affectivité humaine. Attitudes éducatives adaptées. Observation et application à l'étude de cas concrets.

PSE 1396 Initiation à l'expression de soi

Fondements corporels et modes d'expression. Education psychomotrice et apprentissage gestuel. L'art et l'expression. Laboratoire d'expression.

PSE 1493 Développement social

Notion de socialisation. Conditions préalables à toute socialisation. Le processus de socialisation. Les agents de socialisation. Les classes sociales, les groupes, l'urbanisation. Observation du comportement de groupes.

PSE 1803 Développement religieux

Fondements de la psychologie religieuse. Psychologie de la conscience morale. Dynamismes de l'option religieuse.

PSE 2099 Initiation au diagnostic psychopédagogique

Les différentes théories de la personnalité comme cadre de référence. Les tests et instruments de mesure psychologiques et pédagogiques. Données de psychiatrie infantile. Laboratoire d'études de cas.

PSE 2203 Phénomène d'apprentissage

Notions d'apprentissage. Pré-requis à l'apprentissage. Lois et conditions de l'apprentissage. Les difficultés dans l'apprentissage.

PSE 2212 Problèmes de pathologie

Notions de psycho-pathologie. Etudes des mécanismes de défense comme forme d'adaptation. Les perturbations affectives de l'enfant et de l'adolescent. Les déficiences psycho-physiologiques. Les déviations socio-affectives. Les déficiences intellectuelles. La déficience mentale. La délinquance. Pathologie de la conscience morale et religieuse.

PSE 2303 Organisation des groupes et de la rééducation

Les phénomènes de groupes, les rôles, les interactions. Les techniques d'organisation d'activités rééducatives. La structuration d'un milieu thérapeutique.

PSE 3283 Psychologie de l'exceptionnel

Etude des différents types d'inadaptés, déficients mentaux, surdoués, handicapés physiques, caractériels, retardés pédagogiques... Etude des causes et des moyens de remédier à ces différents types. Rôle de l'éducation physique (motrice) face à ces différents types.

Cours préalable: EPH 2023.

PSE 3596 Stratégie de la rééducation

Organisation des groupes d'enfants et des activités. Techniques de rééducation par le groupe. Techniques d'entretien individuel.

PSE 3599 Organisation des activités rééducatives

Catéchèse aux inadaptés. Expression corporelle, graphique, picturale, etc. La vie scolaire: les apprentissages académiques. Les activités physiques. Les difficultés spécifiques d'apprentissage.

PSE 3703 Déontologie professionnelle et législation

Morale professionnelle. Les droits de l'enfant. Syndicalisme et droit de grève. Etude comparée des lois de l'enfance dans le monde des inadaptés. Etude critique des lois de l'enfance dans différents pays.

PSE 3996 Synthèse orthopédagogique

Intégration des données théoriques à l'action, aux attitudes, selon les grandes étapes de rééducation. Laboratoire d'étude de cas.